



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

NOTE D'INFORMATION

2^e TRIMESTRE 2008

N° 14



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Siège - Avenue Abdoulaye FADIGA
BP : 3108 - DAKAR (Sénégal)
Tél. : +221 33 839 05 00
Télécopie : +221 33 823 93 35
Télex : BCEAO 21833 SG /
21815 SG / 21530 SG / 21597 SG
Site internet : <http://www.bceao.int>

Directeur de Publication

Ismaila DEM

*Directeur de la Recherche
et de la Statistique
Email : courrier.drs@bceao.int*

Impression :

Imprimerie de la BCEAO
BP : 3108 - DAKAR

ISSN 08505772

Cette revue est conçue pour la seule documentation des destinataires. Bien qu'établie selon les meilleures sources, elle est diffusée sans garantie ni responsabilité de la Banque Centrale.



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

NOTE D'INFORMATION

2^e trimestre 2008

N° 14

ISSN 08505772

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	5
SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'UMOA	7
Situation monétaire de l'UMOA.....	9
Interventions de la Banque Centrale	30
Evolution des prix dans les Etats membres de l'UEMOA et perspectives	37
INFORMATIONS GENERALES	47
Communiqués de presse des organes de l'UMOA.....	49
Chronologie des principales mesures de politique monétaire	53
CHRONOLOGIE ECONOMIQUE ET POLITIQUE DES ETATS	57
REPERTOIRE LEGISLATIF	65
LISTE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DE LA BCEAO	71

AVANT-PROPOS

Les Notes d'Information et Statistiques (NIS), régulièrement publiées par la BCEAO, ont été réaménagées. Cinq revues autonomes et séparées – le Bulletin mensuel de statistiques monétaires et financières, le Bulletin mensuel de conjoncture, la Note trimestrielle d'information, la Revue économique et monétaire, l'Annuaire statistique – ont ainsi été substituées aux cahiers qui, naguère, constituaient les NIS.

La présente Note d'Information participe de cette réforme. Elle vise à informer trimestriellement le public sur les décisions des organes de l'Union, la situation monétaire de l'UMOA, les interventions de la BCEAO, l'évolution des prix, les faits marquants de la vie économique et politique des Etats de l'Union, ainsi que sur les textes réglementant l'activité bancaire et financière approuvés au cours de la période.

La Banque Centrale accueillera favorablement toutes les observations et suggestions susceptibles d'améliorer la qualité et la présentation des informations contenues dans la présente publication.

Le Directeur de Publication

SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'UMOA

SITUATION MONETAIRE DE L'UNION AU 31 MARS 2008

Le présent chapitre, portant sur l'analyse de la situation monétaire dans l'Union au premier trimestre 2008, est structuré en quatre parties ci-après :

- Environnement économique et financier de l'Union ;
- Evolution des agrégats monétaires ;
- Fonctionnement des marchés financier et monétaire ;
- Mise en œuvre de la politique monétaire.

I - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'UNION

Les incertitudes entourant les perspectives de croissance dans de nombreux pays industrialisés et l'accélération de l'inflation sont demeurées les traits marquants de l'environnement économique international, durant les trois premiers mois de l'année 2008.

Aux Etats-Unis, la croissance économique est ressortie à 0,1% en variation sur le premier trimestre 2008, soit le même rythme qu'au trimestre précédent. Ce taux apparaît toutefois relativement modeste en comparaison avec ceux enregistrés à la même période des années antérieures. Pour l'ensemble de l'année, les prévisions de croissance ont été revues à la baisse de l'ordre d'un point de pourcentage par le Fonds Monétaire International (FMI). Ainsi, le taux de croissance économique pour l'année 2008 ressortirait à 0,5%. Dans la Zone euro, l'activité économique a mieux résisté. Le taux de croissance s'est établi à 0,7% sur le premier trimestre 2008 contre 0,4% le trimestre précédent. Cette amélioration est tirée par les performances de quelques Etats membres, notamment l'Allemagne et la France. Dans les autres pays de la Zone, tout comme au Japon, les signes de décélération de l'activité économique se multiplient.

Reflétant l'affaiblissement de l'activité dans les pays industrialisés, partiellement compensé par la croissance relativement solide dans les pays émergents ou exportateurs de pétrole, la croissance mondiale se situerait, selon les

dernières estimations du FMI, à 3,7% en 2008, soit une révision à la baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport aux prévisions effectuées en janvier 2008.

Les pressions inflationnistes se sont accentuées dans les différentes régions du monde. Ainsi, le taux d'inflation annuel de l'ensemble des pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) s'est établi à 3,5% en mars 2008 contre 3,3% en décembre 2007 et 2,4% un an auparavant. Dans la Zone euro, le taux d'inflation a atteint 3,6% en glissement annuel à fin mars 2008, soit le niveau le plus élevé depuis la création de cette zone.

Sur les marchés des matières premières, les cours du pétrole et des produits alimentaires notamment, ont poursuivi leur mouvement de hausse. L'indice des prix des produits énergétiques, calculé par le FMI, a ainsi enregistré une hausse moyenne de 14,4% sur les trois premiers mois de l'année, après celle de 16,9% observée au quatrième trimestre 2007. Les cours du pétrole sur le marché de New York ont, en particulier, augmenté de l'ordre de 16,0% entre décembre 2007 et mars 2008. Exprimée en euros, la hausse est d'environ 8,0%. L'indice des prix des produits alimentaires s'est, pour sa part, accru de 18,5% sur le premier trimestre 2008, soit plus du double de l'augmentation relevée un trimestre plus tôt, reflétant le déficit d'offre.

Les cours des produits de base exportés par les pays de l'Union se sont également inscrits dans cette dynamique haussière. En effet, les cours du café robusta, du cacao et du coton, exprimés en dollars des Etats-Unis, se sont raffermis respectivement de 22,5%, 17,6% et 13,1% d'un trimestre à l'autre. Les cotations de l'huile de palme et de palmiste ont connu des progressions de 22,2% et 24,9%, et celles de la noix de cajou et du caoutchouc de 15,0% et 8,1% respectivement. Le cours de l'or s'est, pour sa part, accru de 17,4%. En revanche, les prix de l'uranium ont enregistré une baisse de 9,2% d'un trimestre à l'autre, après un repli de 19,9% la période précédente.

En matière de politique de taux d'intérêt, les orientations adoptées par les principales

banques centrales sont demeurées différenciées. La Réserve Fédérale américaine a abaissé son principal taux directeur, le taux objectif des fonds fédéraux, de 200 points de base au total durant le premier trimestre 2008, le ramenant à 2,25% le 18 mars 2008. La Banque d'Angleterre et la Banque du Canada ont réduit respectivement de 25 points et 75 points de base leurs taux directeurs. La Banque Centrale Européenne a, pour sa part, laissé inchangés ses taux directeurs durant le trimestre sous revue.

Sur les marchés monétaires, les tensions sur les taux à court terme ont persisté. Dans ce contexte, les principales banques centrales ont poursuivi les opérations d'injection de liquidités, en vue de contenir les fluctuations des taux sur les marchés interbancaires.

Sur le marché des changes, le dollar des Etats-Unis a subi de nouvelles dépréciations, traduisant en partie les incertitudes sur les perspectives économiques de ce pays. A fin mars 2008, un euro s'échangeait contre 1,5812 dollar, soit une appréciation de 7,4% par rapport à fin décembre 2007.

Au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), les informations disponibles laissent entrevoir des signes de regain d'activité dans certains secteurs, notamment le sous-secteur minier. Cependant, la croissance économique demeurerait faible. Les indicateurs de conjoncture montrent que la production industrielle a enregistré un repli de 5,5%, en variation moyenne sur les trois premiers mois de l'année 2008, soit une ampleur moindre que celle de 14,3% observée à la même période de l'année précédente. En revanche, le secteur tertiaire demeurerait bien orienté, à l'instar des précédents trimestres. Le taux de croissance du produit intérieur brut de l'Union, déterminé sur la base des prévisions des Services officiels des Etats membres, se situerait en termes réels à 4,2% en 2008, après 3,0% en 2007. Il pourrait cependant être affecté par les effets induits de la poursuite de la flambée des prix du pétrole et des produits alimentaires sur la consommation et l'investissement dans la Zone.

L'inflation a connu une accélération au premier trimestre 2008, par rapport aux trimestres précédents. Comparé à son niveau de fin décembre 2007, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) s'est inscrit en forte hausse de 2,9%, soit la variation trimestrielle la plus élevée de ces dix dernières années. En

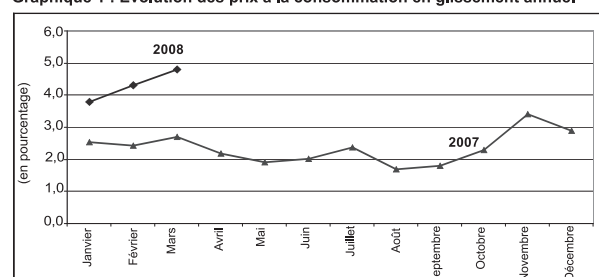
glissement annuel, le taux d'inflation est ressorti à 4,8%. Cette situation confirme la persistance des tensions reflétées dans les différents scénarios envisagés le trimestre précédent. Elle reflète la persistance des chocs d'origine externe, notamment la poursuite du renchérissement des produits pétroliers et alimentaires.

En effet, sur le marché mondial, les prix du riz, du maïs et du blé, libellés en dollars des Etats-Unis, ont progressé de 77,9%, 29,7% et 19,3% entre décembre 2007 et mars 2008 contre respectivement 14,5%, 12,6% et 12,9% sur le quatrième trimestre 2007. Exprimées en euros, les hausses sont respectivement de 67,0%, 21,7% et 11,9%. Les tensions sur les prix ont été accentuées par une multiplication des interdictions et des restrictions à l'exportation, notamment pour le riz, décidées par certains grands pays producteurs. La hausse des prix dans l'Union traduit également les tensions sur l'offre de céréales locales. La progression des prix du maïs a atteint respectivement 28,1% au Bénin, 20,4% au Niger et 19,9% au Togo, tandis que la hausse des prix du mil est ressortie à 10,3% au Niger et 4,3% au Burkina.

Pour atténuer les effets des pressions inflationnistes sur le coût de la vie, les Gouvernements ont été amenés à prendre ou proroger le délai de mise en œuvre des mesures d'urgence, généralement d'ordre budgétaire, notamment les subventions sur les biens de première nécessité et les carburants, ainsi que les allègements de droits de douane et de TVA pour les produits alimentaires de grande consommation.

Par pays, le taux d'inflation en glissement annuel, à fin mars 2008, s'est établi à 8,7% au Niger, 7,5% au Burkina, 6,1% au Mali, 5,7% au Bénin, 5,5% en Guinée-Bissau, 4,8% au Togo, 4,3% au Sénégal et 3,5% en Côte d'Ivoire. L'écart-type des taux d'inflation au sein de l'Union s'est réduit, ressortant à 1,7 point de pourcentage en mars 2008 contre 2,4 points de pourcentage un an plus tôt.

Graphique 1 : Evolution des prix à la consommation en glissement annuel



Source : BCEAO.

L'inflation sous-jacente dans l'UEMOA est ressortie à 2,9% à fin mars 2008, selon l'indicateur calculé par la BCEAO, traduisant la poursuite de la tendance haussière entamée à la fin de l'année 2007.

Par rapport à l'ensemble de ses partenaires, les données préliminaires laissent présager que la position concurrentielle de l'Union, mesurée par le taux de change effectif réel, continuerait de se détériorer à l'instar des trimestres précédents, en liaison notamment avec la dépréciation des monnaies des principaux pays partenaires.

Il convient d'indiquer que pour l'année 2007, l'Union a enregistré une perte de compétitivité de 1,3% après un gain de 1,4% en 2006. Cette érosion de la position concurrentielle résulte d'une dépréciation des monnaies des principaux pays partenaires de 2,2%, en liaison notamment avec l'évolution du cours du dollar, atténuée par un différentiel d'inflation favorable à l'Union de 0,9 point de pourcentage.

Sur la base des données disponibles à fin mars 2008, l'exécution des opérations financières des Etats de l'Union laisse apparaître que la situation budgétaire tend à se dégrader, du fait de l'importance des dépenses de transfert et des réductions de taxes consenties dans le cadre des efforts d'atténuation du coût de la vie. Le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, est ressorti à 137,7 milliards au terme du premier trimestre 2008 contre 53,5 milliards un an plus tôt.

Les dépenses et prêts nets ont enregistré une hausse de 9,4% pour s'établir à 1.358,1 milliards, en raison de l'augmentation notable des dépenses courantes. Les subventions et transferts, en particulier, se sont chiffrés à 242,3 milliards à fin mars 2008 contre 105,7 milliards à fin mars 2007. Dans le même temps, les recettes totales ont connu une hausse moins importante que l'année précédente, ressortant à 1.220,4 milliards, en liaison principalement avec l'augmentation modérée des recettes fiscales de 58,0 milliards contre 164,9 milliards à la même période de l'année 2007.

II - EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES

La situation monétaire de l'Union à fin mars 2008, comparée à celle à fin décembre 2007,

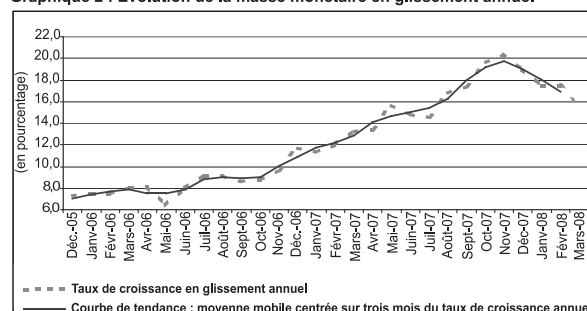
porte l'empreinte des chocs extérieurs sur les avoirs extérieurs nets. Ainsi, le profil des agrégats monétaires a été caractérisé par un repli de la masse monétaire induit par la baisse des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, dont l'impact a été atténué par la progression du crédit intérieur.

2.1 La masse monétaire

Sur les trois premiers mois de l'année, la masse monétaire s'est repliée de 0,1%, pour s'établir à 8.504,8 milliards, après une progression de 10,3% le trimestre précédent. A la même période de l'année précédente, une hausse de 2,7% avait été enregistrée. Le recul de la masse monétaire durant le trimestre sous revue est imputable à la circulation fiduciaire.

En glissement annuel, le rythme de progression de la masse monétaire s'est ralenti, se situant à 15,5% à fin mars 2008 contre 18,7% à fin décembre 2007.

Graphique 2 : Evolution de la masse monétaire en glissement annuel



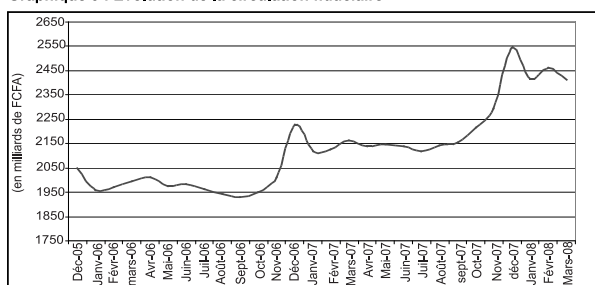
Source : BCEAO.

2.1.1 La circulation fiduciaire

Durant le trimestre sous revue, la circulation fiduciaire a enregistré une baisse saisonnière de 5,0% pour s'établir à 2.413,3 milliards à fin mars 2008 contre 2,9% à la même période de l'année 2007. Cette contraction intervient après le pic enregistré au mois de décembre 2007.

En glissement annuel, la circulation fiduciaire est ressortie en hausse de 11,5% à fin mars 2008, soit un rythme plus soutenu qu'à la même période de l'année 2007 où elle s'était inscrite en progression de 8,5%. Cette évolution traduit l'amélioration sensible des revenus distribués dans le cadre de la commercialisation des produits agricoles d'exportation (café et cacao), notamment en Côte d'Ivoire, à la suite du relèvement des prix bord-champ intervenu dans le sillage de la bonne tenue des cours mondiaux.

Graphique 3 : Evolution de la circulation fiduciaire



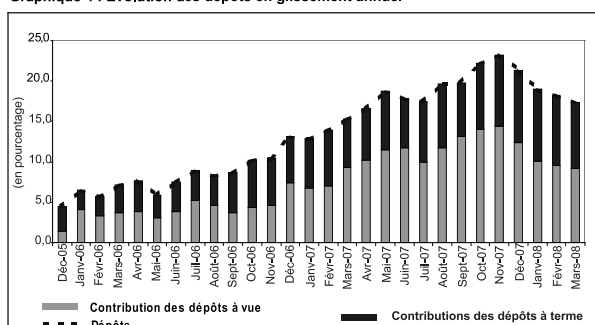
Source : BCEAO.

2.1.2 Les dépôts

Les dépôts ont augmenté de 2,0% sur les trois premiers mois de l'année, pour s'établir à 6.091,5 milliards à fin mars 2008, soit une nette décélération de leur rythme de progression, en comparaison avec les hausses de 7,4% et 5,2% enregistrées respectivement le trimestre précédent et à la même période de 2007. Les hausses les plus importantes ont concerné le Burkina, le Togo, le Bénin et la Côte d'Ivoire, où les dépôts ont augmenté respectivement de 35,9 milliards, 35,4 milliards, 28,2 milliards et 20,3 milliards. Des baisses ont, par contre, été relevées au Sénégal, au Mali et au Niger, respectivement à hauteur de 22,5 milliards, 16,4 milliards et 14,0 milliards.

En glissement annuel, le rythme de croissance des dépôts s'est ralenti, en se situant à 17,2% à fin mars 2008 contre 20,8% en décembre 2007. Les progressions les plus marquées ont été enregistrées en Côte d'Ivoire (219,6 milliards), au Bénin (172,4 milliards), au Sénégal (134,2 milliards), au Mali (115,9 milliards) et au Burkina (75,9 milliards).

Graphique 4 : Evolution des dépôts en glissement annuel



Source : BCEAO.

2.2 Les contreparties de la masse monétaire

2.2.1 Les avoirs extérieurs nets

Durant le premier trimestre 2008, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont repliés de 222,0 milliards, pour se situer

à 4.443,8 milliards à fin mars 2008. A la même période de l'année 2007, la position extérieure nette des institutions monétaires avait enregistré une progression de 465,6 milliards. L'évolution observée durant le trimestre sous revue résulte de la contraction de 148,8 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et de 73,2 milliards de ceux des banques.

Le repli des avoirs extérieurs nets de la BCEAO est imputable à la diminution de 155,3 milliards des réserves de change, dont l'impact a été légèrement compensé par un recul de 6,5 milliards de ses engagements extérieurs. Le recul des réserves officielles de change de la BCEAO reflète le renchérissement des factures pétrolière et alimentaire, ainsi que le règlement de la dette publique de certains Etats membres de l'Union vis-à-vis des Institutions de Bretton Woods, notamment la Côte d'Ivoire pour un montant de 122,7 milliards. En effet, depuis le début de l'année, les transferts via la BCEAO se sont soldés par des sorties nettes d'un montant de 205,9 milliards, alors qu'à la même période de 2007, des entrées nettes de 440,9 milliards avaient été enregistrées.

La baisse des avoirs extérieurs nets des banques traduit l'accroissement de 84,1 milliards de leurs engagements vis-à-vis de l'extérieur, atténué par la hausse de 10,9 milliards de leurs avoirs extérieurs bruts.

En glissement annuel, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ont progressé de 1,8% à fin mars 2008, enregistrant le plus faible taux d'accroissement depuis janvier 2006, en raison du ralentissement de l'évolution des avoirs extérieurs de la BCEAO, dont la hausse est passée de 20,6% en décembre 2007 à 3,2% en mars 2008. Cette évolution est en partie imputable à un effet de base enregistré en 2007, lié aux entrées exceptionnelles de ressources reçues par certains Trésors nationaux (Burkina, Côte d'Ivoire).

2.2.2 Le crédit intérieur

Sur les trois premiers mois de l'année 2008, le crédit intérieur a progressé de 1,8% contre une baisse de 6,1% observée à la même période de l'année 2007. Au trimestre précédent, il avait enregistré une hausse de 11,0%. Cette légère hausse constatée durant la période sous revue est portée principalement par la position nette débitrice des Gouvernements vis-à-vis du système bancaire et, dans une moindre mesure, par les crédits à l'économie.

2.2.2.1 La position nette des Gouvernements (PNG)

Au cours du premier trimestre 2008, la position nette débitrice des Gouvernements vis-à-vis des institutions monétaires s'est dégradée de 65,6 milliards, confirmant les tensions sur la trésorerie des Etats membres. L'évolution ainsi observée résulte notamment de la baisse de 54,0 milliards des dépôts publics dans les livres de la Banque Centrale, du fait du règlement de la dette publique et du remboursement de titres arrivés à échéance, ainsi que de la hausse de 25,9 milliards des concours des banques, en liaison avec les souscriptions des établissements de crédit aux émissions de titres publics. Les dégradations les plus marquées ont concerné la Côte d'Ivoire (35,2 milliards) et le Bénin (12,3 milliards).

D'une année à l'autre, la position nette débitrice des Gouvernements s'est détériorée de 225,9 milliards à fin mars 2008. Cette évolution est perceptible dans l'ensemble des pays, principalement en Côte d'Ivoire (175,1 milliards) et au Sénégal (31,6 milliards), en liaison avec un recours accru, au cours des deuxième et troisième trimestres 2007, aux émissions sur le marché financier régional, souscrites par les banques, en vue de l'apurement d'arriérés de paiement et du financement d'infrastructures socio-économiques.

2.2.2.2 Les crédits à l'économie

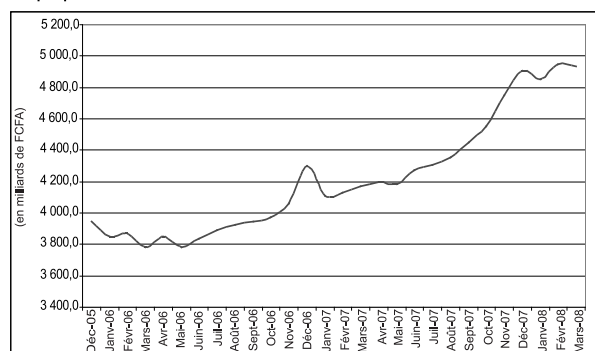
L'encours des crédits à l'économie a progressé de 0,7% sur les trois premiers mois de l'année 2008, pour ressortir à 4.936,4 milliards. A la même période de l'année précédente, les crédits étaient en repli de 3,0%. L'évolution observée durant le premier trimestre 2008 est imputable à l'accroissement des crédits de campagne et, dans une moindre mesure, à la hausse des crédits ordinaires qui contraste avec la baisse enregistrée traditionnellement en cette période de l'année. Les crédits de campagne ont progressé de 29,3 milliards sur le premier trimestre 2008, en liaison avec le démarrage tardif de la commercialisation du coton au Burkina, où les concours ont progressé de 40,3 milliards.

La progression des crédits ordinaires résulte d'avances de trésorerie et de prêts en faveur des entreprises pétrolières, commerciales, industrielles, de transport et des BTP, dans un contexte marqué par le renchérissement du coût des importations.

En glissement annuel à fin mars 2008, les crédits à l'économie se sont inscrits en forte progression, de l'ordre de 18,4%, après 14,1% en décembre 2007 et 10,4% en mars 2007. Cette tendance est en partie consécutive à l'accélération des mises en place de crédits en Côte d'Ivoire, notamment à compter du mois de juin 2007, en liaison avec le regain d'activité dans le secteur industriel.

Les évolutions les plus significatives ont concerné la Côte d'Ivoire (28,5%), le Niger (27,8%), le Togo (22,4%) et le Bénin (19,2%).

Graphique 5 : Evolution des crédits à l'économie



Source : BCEAO.

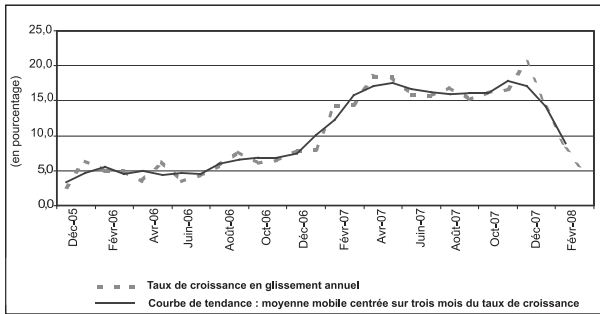
Le taux net de dégradation du portefeuille des banques de l'Union s'est établi à 7,1% à fin mars 2008 contre 7,2% un trimestre plus tôt.

2.3 La base monétaire

Par rapport à son niveau à fin décembre 2007, la base monétaire s'est rétrécie de 2,5%, pour ressortir à 3.549,7 milliards à fin mars 2008. Elle s'était élargie de 12,2% à la même période de l'année précédente. L'évolution récente s'explique essentiellement par la baisse de 148,8 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO, légèrement atténuée par la dégradation de 47,0 milliards de la position nette des Gouvernements vis-à-vis de l'Institut d'émission et la progression de 28,0 milliards du recours des établissements de crédit aux refinancements de la Banque Centrale, essentiellement par voie d'adjudication.

En glissement annuel, la croissance de la base monétaire a nettement ralenti, le taux se situant à 4,6% à fin mars 2008 contre 20,4% à fin décembre 2007. Cette évolution est imputable à la décélération de la hausse des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, qui semblent renouer avec la tendance observée avant la forte accélération de 2007, marquée par les entrées exceptionnelles de ressources pour certains Etats.

Graphique 6 : Evolution de la base monétaire en glissement annuel



Source : BCEAO.

III – FONCTIONNEMENT DES MARCHES FINANCIER ET MONETAIRE

L'activité sur le **marché des capitaux** durant le premier trimestre 2008 a été marquée par trois émissions, confirmant l'atonie relevée habituellement à cette période de l'année sur ce marché. Deux émissions ont été réalisées par le Burkina et le Mali pour un montant cumulé de 50,5 milliards et une émission d'obligations par l'Agence Française de Développement (AFD) pour un montant de 20,0 milliards. A la même période de l'année 2007, deux émissions avaient été réalisées et concernaient des bons du Trésor du Mali, pour un montant de 28,1 milliards, et des obligations de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) du Bénin, pour un montant de 54,1 milliards.

A fin mars 2008, les encours des bons du Trésor et obligations émis par appel public à l'épargne sont ressortis respectivement à 224,3 milliards et 822,2 milliards. Les taux de sortie des deux émissions de bons du Trésor du premier trimestre 2008 sont apparus relativement élevés. Ils se sont établis à 5,45% et 5,48% contre 4,90% et 5,27% lors des précédentes émissions effectuées par ces pays.

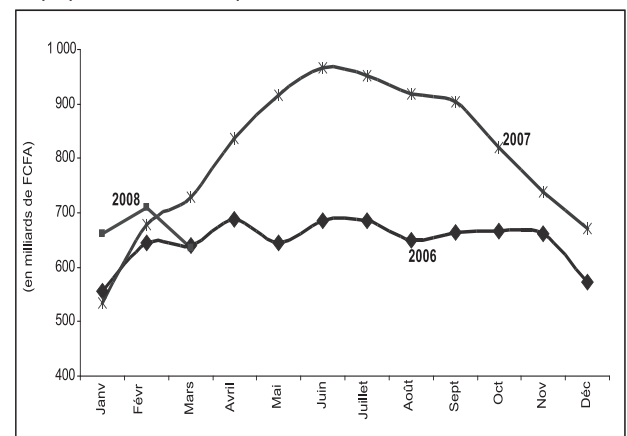
La bonne orientation de l'activité sur la **Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)**, observée depuis 2007, s'est poursuivie au premier trimestre 2008. Les indices BRVM10 et BRVM composite ont enregistré des hausses trimestrielles de 17,1% et 16,1% respectivement, après des taux de progression de 5,8% et 4,7% le trimestre précédent. Sur le marché des actions, le volume des transactions a quasiment triplé d'un trimestre à l'autre et la

capitalisation a progressé de 16,2%, en relation avec l'engouement suscité par certains titres jugés attractifs et l'augmentation du capital social de deux banques. Le volume des échanges sur le compartiment obligataire a été trois fois plus élevé que celui du trimestre précédent. Cette évolution s'explique par les transactions exceptionnelles enregistrées sur les lignes obligataires TPCI 6,50% 2005-2008 et ETAT DU TOGO 6,50% 2006-2011, pour des volumes respectifs de 582.534 et 215.031 titres. La capitalisation du marché obligataire a connu une hausse de 7,5%, s'inscrivant à 621,3 milliards, en liaison avec l'introduction à la cote de deux nouvelles lignes obligataires dénommées SEMA 6,85% 2007-2012 et ETAT DU SENEGAL 5,50% 2007-2012.

Sur le **marché interbancaire**, le volume moyen hebdomadaire des opérations a progressé, en s'établissant à 41,6 milliards durant le trimestre sous revue contre 38,1 milliards un trimestre plus tôt.

Les taux moyens sur le compartiment à une semaine, le plus actif du marché interbancaire, sont demeurés élevés durant le trimestre sous revue, en ressortant à 4,60% en mars 2008, après 4,76% en décembre 2007 et 4,30% en mars 2007. Ce niveau s'explique par la faiblesse du rythme de reconstitution de la liquidité bancaire observée au début de l'année 2008. Les avoirs des banques en comptes courants et comptes de règlement dans les livres de la Banque Centrale ont baissé de 75,5 milliards entre le quatrième trimestre 2007 et le premier trimestre 2008.

Graphique 7 : Evolution de la liquidité bancaire



Source : BCEAO.

IV – MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Le dispositif de gestion de la monnaie et du crédit de l'Union s'appuie, d'une part, sur la politique des taux d'intérêt et, d'autre part, sur le système des réserves obligatoires.

4.1 – Politique de taux d'intérêt

4.1.1 – Taux directeurs de la BCEAO

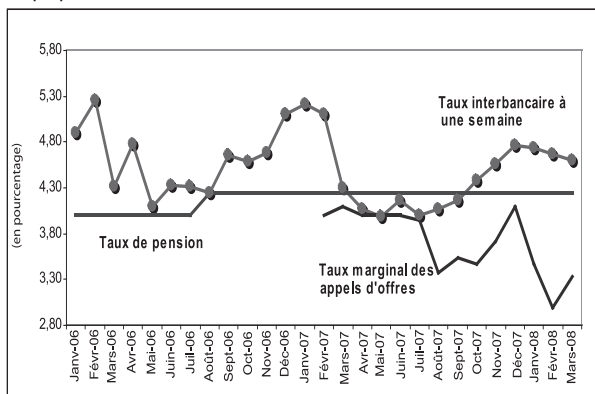
Au cours du premier trimestre 2008, la BCEAO a maintenu inchangés ses taux directeurs. Le taux de pension et celui de l'escompte sont demeurés à leurs niveaux en vigueur depuis le 24 août 2006, soit respectivement 4,25% et 4,75%.

4.1.2 – Politique d'open-market

Durant le premier trimestre 2008, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. Elle a ainsi organisé treize (13) appels d'offres d'injection de liquidités, portant à cinquante neuf (59) le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les taux d'intérêt offerts ont évolué à la baisse, en se situant dans un intervalle de 2,7500% à 4,4000% contre une plage de 3,3000% à 5,0000% le trimestre précédent.

La conduite de ces opérations par la Banque Centrale a contribué à contenir la tendance haussière des taux d'intérêt interbancaires à une semaine observée le trimestre précédent, durée correspondant à la maturité des opérations d'adjudication et au compartiment le plus actif du marché interbancaire. La volatilité des taux d'intérêt sur ce compartiment est restée relativement faible. L'écart-type est ressorti à 0,22 point de pourcentage contre 0,18 point le trimestre précédent et 0,47 point un an plus tôt.

Graphique 8 : Evolution des taux interbancaires à une semaine



Source : BCEAO.

4.2 – Réserves obligatoires

Les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques de l'Union n'ont pas été modifiés durant le trimestre sous revue.

L'examen de la mise en œuvre du système des réserves obligatoires sur l'ensemble de la période fait ressortir une capacité globalement suffisante des banques à constituer les réserves requises. Pour un niveau de réserves exigées de 559,2 milliards pour la période prenant fin le 15 mars 2008, les réserves effectivement constituées ont atteint 634,2 milliards.

CONCLUSION

L'analyse de la situation économique au premier trimestre 2008 laisse entrevoir quelques signes de regain d'activité, mais la croissance économique devrait demeurer faible, eu égard aux effets potentiels des tensions inflationnistes actuelles sur la demande globale.

Les trois premiers mois de l'année ont également été marqués par une accélération de la hausse des prix à la consommation et une généralisation des tensions inflationnistes à l'ensemble des Etats membres. Ces fortes tensions observées pourraient se poursuivre, en raison du caractère structurel des facteurs qui sous-tendent les chocs d'origine internationale.

Au plan des finances publiques, l'exécution des opérations financières des Etats de l'Union laisse apparaître que la situation budgétaire tend à se dégrader, en raison de l'importance des dépenses de transfert et des réductions de taxes consenties en vue d'atténuer l'incidence de la flambée des prix des produits pétroliers et des denrées alimentaires sur le coût de la vie.

Dans ce contexte, le profil des agrégats monétaires a été marqué par une baisse des avoirs extérieurs nets qui a eu pour effet un repli de la masse monétaire. Par ailleurs, le rythme de progression des dépôts s'est significativement ralenti.

Compte tenu des tensions sur les prix à la consommation, une vigilance accrue est requise en matière de suivi des agrégats de crédit.

U.M.O.A. : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2005			2006			2007			2008			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Mars (*)			
AVOIRS EXTERIEURS NETS	3 272,4	3 274,9	3 225,7	3 295,7	3 694,5	3 680,0	3 703,6	3 899,5	4 365,1	4 346,5	4 302,6	4 665,8	4 443,8
Banque centrale	3 078,3	3 163,5	3 133,1	3 166,5	3 542,0	3 634,4	3 667,6	3 725,6	4 210,4	4 313,9	4 344,1	4 492,5	4 343,7
Banques	194,1	111,4	92,6	129,2	152,5	45,6	36,0	173,9	154,7	32,6	(41,5)	173,3	100,1
CREDIT INTERIEUR	4 230,2	4 269,1	4 294,6	4 625,1	4 300,5	4 326,0	4 409,1	4 783,8	4 492,0	4 568,0	4 850,9	5 386,1	5 483,7
Position nette des Gouvernements	759,7	711,2	605,8	716,3	521,6	491,7	464,2	485,7	321,4	297,5	398,0	481,7	547,3
Crédits à l'économie	3 470,5	3 557,9	3 688,8	3 908,8	3 778,9	3 834,3	3 944,9	4 298,1	4 170,6	4 270,5	4 452,9	4 904,4	4 936,4
Crédits de campagne	176,6	192,2	134,7	159,2	201,3	204,3	155,6	159,9	183,6	158,5	99,7	146,8	176,1
Crédits ordinaires	3 293,9	3 365,7	3 554,1	3 749,6	3 577,6	3 630,0	3 789,3	4 138,2	3 987,0	4 112,0	4 353,2	4 757,6	4 760,3
ACTIF = PASSIF	7 502,6	7 544,0	7 520,3	7 920,8	7 995,0	8 006,0	8 112,7	8 683,3	8 857,1	8 914,5	9 153,5	10 051,9	9 927,5
MASSE MONETAIRE	6 014,9	6 035,4	6 053,1	6 434,5	6 502,7	6 520,7	6 574,6	7 170,8	7 361,6	7 490,1	7 718,2	8 511,6	8 504,8
Circulation fiduciaire	1 808,4	1 814,2	1 779,5	2 049,3	1 993,8	1 983,5	1 929,0	2 229,9	2 164,2	2 140,0	2 157,0	2 540,8	2 413,3
Dépôts en CCP	37,2	34,9	29,2	29,0	35,3	37,3	39,8	45,8	44,5	53,3	60,4	60,9	61,1
Dépôts en CNE	42,1	43,6	43,1	42,3	43,7	45,4	45,1	45,2	47,7	50,0	50,4	49,5	49,5
Dépôts en Banque	4 127,2	4 142,7	4 201,3	4 313,9	4 429,9	4 454,5	4 560,7	4 849,9	5 105,2	5 246,8	5 450,4	5 860,4	5 980,9
Sociétés d'Etat et EPIC	377,1	346,8	381,2	388,8	391,3	399,5	429,8	497,7	564,4	569,6	611,9	609,3	651,9
A vue	212,7	196,4	238,5	247,8	238,7	253,8	261,7	335,9	382,1	353,4	388,2	416,4	452,9
A terme	164,4	150,4	142,7	141,0	152,6	145,7	168,1	161,8	182,3	216,2	223,7	192,9	199,0
Part. & Ent. privées	3 750,1	3 795,9	3 820,1	3 925,1	4 038,6	4 055,0	4 130,9	4 352,2	4 540,8	4 677,2	4 838,5	5 251,1	5 329,0
A vue	1 950,1	1 943,5	1 944,8	2 010,9	2 077,5	2 045,7	2 070,3	2 224,6	2 341,1	2 458,0	2 525,9	2 739,0	2 722,1
A terme	1 800,0	1 852,4	1 875,3	1 914,2	1 961,1	2 009,3	2 060,6	2 127,6	2 199,7	2 219,2	2 312,6	2 512,1	2 606,9
AUTRES POSTES NETS	1 487,7	1 508,6	1 467,2	1 486,3	1 492,3	1 485,3	1 538,1	1 512,5	1 495,5	1 424,4	1 435,3	1 540,3	1 422,7

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

U.M.O.A. : SITUATION RESUMEE DES BANQUES

(en milliards de FCFA)

	2005			2006			2007			2008
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Mars (*)
AVOIRS EXTERIEURS NETS										
Avoirs extérieurs bruts	194,1	111,4	92,6	129,2	152,5	45,6	36,0	173,9	154,7	173,3
Engagements extérieurs	520,0	475,6	504,6	495,8	521,7	467,5	472,9	600,0	606,2	607,7
	325,9	364,2	412,0	366,6	369,2	421,9	436,9	426,1	451,5	434,4
RESERVES	870,1	889,3	812,7	633,2	832,0	833,3	812,9	648,2	964,3	893,3
CREANCES SUR LES ETATS	827,8	822,9	847,2	882,6	883,3	924,7	980,9	1 056,4	992,4	1 407,8
CREDITS A ECONOMIE	3 454,3	3 540,6	3 670,2	3 889,8	3 759,0	3 817,2	3 929,0	4 276,7	4 154,0	4 886,9
Crédits à court terme	2 345,6	2 384,3	2 476,2	2 665,4	2 494,3	2 499,9	2 538,9	2 793,3	2 661,2	3 094,9
Crédits de campagne	176,6	192,2	134,7	159,2	201,3	204,3	155,6	159,9	183,6	146,8
Crédits ordinaires	2 169,0	2 192,1	2 341,5	2 506,2	2 293,0	2 295,6	2 383,3	2 633,4	2 477,6	2 948,1
Crédits à moyen terme	977,8	1 036,3	1 068,2	1 093,2	1 132,4	1 180,9	1 253,2	1 340,1	1 348,2	1 634,8
Crédits à long terme	130,9	120,0	125,8	131,2	132,3	136,4	136,9	143,3	144,6	157,2
ACTIF = PASSIF	5 346,3	5 364,2	5 422,7	5 534,8	5 626,8	5 620,8	5 758,8	6 155,2	6 265,4	7 361,3
DEPOTS PART. & ENTREPRISES	4 033,3	4 064,7	4 098,4	4 229,3	4 321,7	4 348,4	4 435,4	4 730,9	4 900,7	5 673,1
Organismes publics	287,6	272,4	282,6	309,7	289,0	299,0	310,1	385,7	366,0	428,2
Particuliers & entreprises privées	3 745,7	3 792,3	3 815,8	3 919,6	4 032,7	4 049,4	4 125,3	4 345,2	4 534,7	5 244,9
DEPOTS DES ETATS	771,2	746,2	759,6	759,6	726,4	718,2	721,7	789,9	782,1	989,9
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	2,2	1,2	1,2	10,2	2,9	3,8	1,1	23,1	34,2	127,7
AUTRES POSTES NETS	539,6	552,1	563,5	535,7	575,8	550,4	600,6	611,3	548,4	458,4

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

U.M.O.A. : SITUATION RESUMEE DE LA BCEAO

(en milliards de FCFA)

	2005			2006			2007			2008		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Déc.		
										(*)		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	3 078,3	3 163,5	3 133,1	3 166,5	3 542,0	3 634,4	3 667,6	3 725,6	4 210,4	4 344,1	4 492,5	4 343,7
Avoirs extérieurs bruts	3 764,0	3 787,8	3 730,5	3 769,7	3 875,4	3 935,1	3 966,5	4 028,2	4 526,8	4 646,3	4 795,6	4 640,3
Engagements extérieurs	685,7	624,3	597,4	603,2	333,4	300,7	298,9	302,6	316,4	332,4	303,1	296,6
CREANCES SUR LES ETATS	952,5	916,8	884,7	869,1	568,4	551,5	537,8	516,6	504,5	498,4	495,8	488,5
CREANCES SUR LES BANQUES	2,2	1,2	1,8	10,5	2,9	2,4	1,4	23,1	35,8	31,9	37,3	127,6
CREANCES SUR LES ETABL. FIN.	1,2	1,1	1,1	1,1	1,7	1,1	1,1	1,9	1,0	1,8	1,0	1,5
ACTIF = PASSIF	4 034,2	4 082,6	4 020,7	4 047,2	4 115,0	4 189,4	4 207,9	4 267,2	4 751,7	4 846,0	4 896,8	4 988,9
CIRCULATION FIDUCIAIRE	1 808,4	1 814,2	1 779,5	2 049,3	1 993,8	1 983,5	1 929,0	2 229,9	2 164,2	2 140,0	2 157,0	2 413,3
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	313,7	344,6	421,3	329,2	264,5	333,0	403,0	368,9	470,0	534,2	651,9	471,6
DEPOTS DES BANQUES (y c. encais.)	919,3	955,0	831,7	670,4	861,1	859,8	869,7	674,5	1 023,8	1 120,3	1 034,1	899,9
AUTRES DEPOTS	93,9	78,0	102,9	84,6	108,2	106,1	125,3	119,0	204,5	156,2	179,7	236,5
AUTRES POSTES NETS	898,9	890,8	885,3	913,7	887,4	907,0	880,9	874,9	889,2	895,3	874,1	949,5

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

U.M.O.A. : BASE MONETAIRE

(en milliards de FCFA)

	2005			2006			2007			2008			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Mars (*)			
BASE MONETAIRE	2 821,6	2 847,2	2 714,1	2 804,3	2 963,1	2 949,4	2 924,0	3 023,4	3 392,5	3 416,5	3 370,8	3 641,5	3 549,7
Circulation Fiduciaire	1 808,4	1 814,2	1 779,5	2 049,3	1 993,8	1 983,5	1 929,0	2 229,9	2 164,2	2 140,0	2 157,0	2 540,8	2 413,3
Réserves des banques	919,3	955,0	831,7	670,4	861,1	859,8	869,7	674,5	1 023,8	1 120,3	1 034,1	913,4	899,9
Autres Dépôts	93,9	78,0	102,9	84,6	108,2	106,1	125,3	119,0	204,5	156,2	179,7	187,3	236,5
CONTREPARTIES DE LA BASE MONETAIRE	2 821,6	2 847,2	2 714,1	2 804,3	2 963,1	2 949,4	2 924,0	3 023,4	3 392,5	3 416,5	3 370,8	3 641,5	3 549,7
Avoirs Extérieurs Nets	3 078,3	3 163,5	3 133,1	3 166,5	3 542,0	3 634,4	3 667,6	3 725,6	4 210,4	4 313,9	4 344,1	4 492,5	4 343,7
Position Nette du Gouvernement	638,8	572,2	463,4	539,9	303,8	218,5	134,8	147,7	34,5	(35,8)	(137,5)	(30,1)	16,9
Concours aux Banques et Etablissements Financiers	3,5	2,3	2,9	11,6	4,6	3,5	2,5	25,0	36,9	33,7	38,3	128,6	156,6
Autres Postes Nets	(899,0)	(890,8)	(885,3)	(913,7)	(887,3)	(907,0)	(880,9)	(874,9)	(889,3)	(895,3)	(874,1)	(949,5)	(967,5)
MASSE MONETAIRE	6 014,9	6 035,4	6 053,1	6 434,5	6 502,7	6 520,7	6 574,6	7 170,8	7 361,6	7 490,1	7 718,2	8 511,6	8 504,8
Multiplificateur	2,1	2,1	2,2	2,3	2,2	2,2	2,2	2,4	2,2	2,2	2,3	2,3	2,4

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

U.M.O.A. : POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

(en milliards de FCFA)

	2005			2006			2007			2008			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars (*)
	BILLETS ET MONNAIES	18,0	19,8	17,9	16,4	19,6	20,1	19,9	18,4	20,3	20,4	17,5	18,0
DEPOTS A LA BANQUE CENTRALE	295,8	324,8	403,4	312,8	244,9	312,9	383,0	350,5	449,7	513,8	634,4	507,9	453,9
DEPOTS DANS LES BANQUES	771,1	746,2	759,6	759,6	726,4	718,2	721,7	789,9	782,1	882,5	941,3	989,9	996,9
OBLIGATIONS CAUTIONNEES	15,0	16,2	17,5	17,9	18,2	16,0	14,8	19,5	15,6	16,1	15,2	16,5	17,0
TOTAL DES CREANCES	1 099,9	1 107,0	1 198,4	1 106,7	1 009,1	1 067,2	1 139,4	1 178,3	1 267,7	1 432,8	1 608,4	1 532,3	1 485,5
CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE	366,8	367,2	359,6	354,8	347,2	339,2	326,4	316,9	308,5	304,5	299,2	291,0	287,2
Escompte OC	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Article 16	352,5	349,0	345,4	340,7	337,2	329,3	320,6	311,3	303,1	299,2	293,9	285,8	282,0
C.C.P.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TITRES D'ETAT ET CONSOLIDATIONS	14,3	18,2	14,2	14,1	10,0	9,9	5,8	5,6	5,4	5,3	5,3	5,2	5,2
CONCOURS DES BANQUES	827,8	822,9	847,2	882,6	883,3	924,7	980,9	1 056,4	992,4	1 128,6	1 381,3	1 407,8	1 433,7
DEPOTS EN CCP DES PART. ET ENTR.	37,2	34,9	29,2	29,0	35,3	37,3	39,8	45,8	44,5	53,3	60,4	60,9	61,1
DEPOTS EN CNE	42,1	43,6	43,1	42,3	43,7	45,4	45,1	45,2	47,7	50,0	50,4	49,5	49,5
CONCOURS DU FMI	536,6	500,5	476,0	457,4	164,3	155,4	154,5	148,0	144,3	142,2	163,4	155,2	151,7
AUTRES CONCOURS	49,1	49,1	49,1	56,9	56,9	56,9	56,9	51,7	51,7	51,7	51,7	49,6	49,6
TOTAL DES DETTES	1 859,6	1 818,2	1 804,2	1 823,0	1 530,7	1 558,9	1 603,6	1 664,0	1 589,1	1 730,3	2 006,4	2 014,0	2 032,8
POSITION NETTE	759,7	711,2	605,8	716,3	521,6	491,7	464,2	485,7	321,4	297,5	398,0	481,7	547,3

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

U.M.O.A. : INTERVENTIONS GLOBALES DE LA BCEAO

(en milliards de FCFA)

	2005				2006				2007				2008
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars (*)
CONCOURS AUX BANQUES & ETS FIN.	3,5	2,3	2,9	11,6	4,6	3,5	2,5	25,0	36,9	33,7	38,3	128,6	156,7
. MARCHE MONETAIRE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	31,4	30,8	35,0	50,0	90,0
. PENSION	3,5	2,3	2,9	11,6	4,6	3,5	2,5	25,0	5,5	2,9	3,3	78,6	66,7
. AVANCES S/TITRES D'ETAT	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. CONSOLIDATION	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. AUTRES CONCOURS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONCOURS AUX TRESORS	366,8	367,2	359,6	354,8	347,2	339,2	326,4	316,9	308,5	304,4	299,2	291,0	287,2
. ESCOMPTÉ OBLIGATIONS CAUTIONNEES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. DECOUVERT EN COMPTE COURANT	352,5	349,0	345,4	340,7	337,2	329,3	320,6	311,3	303,1	299,1	293,9	285,8	282,0
. ESCOMPTÉ D'EFFETS PUBLICS (ART.13)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. ESCOMPTÉ D'EFFETS PUBLICS (ART.15)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. TITRES D'ETAT ET CONSOLIDATIONS	14,3	18,2	14,2	14,1	10,0	9,9	5,8	5,6	5,4	5,3	5,3	5,2	5,2
. CCP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
INTERVENTIONS TOTALES	370,3	369,5	362,5	366,4	351,8	342,7	328,9	341,9	345,4	338,1	337,5	419,6	443,9

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

BENIN : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2005						2006						2007						2008	
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Mars (*)		
	AVOIRS EXTERIEURS NETS	362,1	368,9	341,6	375,7	434,4	420,9	449,8	520,2	495,7	513,5	594,6	656,8	625,6						
Banque centrale	319,7	323,2	291,5	320,5	377,4	389,6	396,9	436,7	459,6	458,8	504,3	521,3	500,4							
Banques	42,4	45,7	50,1	55,2	57,0	31,3	52,9	83,5	36,1	54,7	90,3	135,5	125,2							
CREDIT INTERIEUR	220,6	244,6	239,3	279,5	255,5	237,5	244,1	255,0	231,2	234,2	201,3	232,1	264,8							
Position nette du Gouvernement	(98,3)	(87,3)	(82,4)	(95,6)	(107,8)	(132,2)	(142,3)	(160,8)	(222,1)	(208,2)	(258,7)	(287,9)	(275,6)							
Crédits à l'économie	318,9	331,9	321,7	375,1	363,3	369,7	386,4	415,8	453,3	442,4	460,0	520,0	540,4							
Crédits de campagne	20,0	27,4	11,4	15,4	19,6	14,0	13,1	8,9	41,1	29,7	12,5	20,6	25,8							
Crédits ordinaires	298,9	304,5	310,3	359,7	343,7	355,7	373,3	406,9	412,2	412,7	447,5	499,4	514,6							
ACTIF = PASSIF	582,7	613,5	580,9	655,2	689,9	658,4	693,9	775,2	726,9	747,7	795,9	888,9	890,4							
MASSE MONETAIRE	558,8	574,5	547,1	615,5	654,3	638,2	653,2	726,1	691,2	718,2	763,0	869,4	910,7							
Circulation fiduciaire	181,8	186,4	164,4	195,2	218,0	215,0	211,6	253,0	204,9	206,3	203,5	238,9	252,0							
Dépôts en CCP	7,5	8,3	8,2	8,2	9,8	9,4	8,6	9,2	9,2	9,5	12,6	12,6	12,6							
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0							
Dépôts en Banque	369,5	379,8	374,5	412,1	426,5	413,8	433,0	463,9	477,1	502,4	546,9	617,9	646,1							
Sociétés d'Etat et EPIC	48,7	48,2	44,2	43,8	43,5	43,2	48,2	50,6	55,7	58,8	68,8	72,6	81,8							
A vue	18,9	20,9	16,2	17,7	16,7	17,3	17,0	19,2	20,4	22,5	29,3	35,2	42,2							
A terme	29,8	27,3	28,0	26,1	26,8	25,9	31,2	31,4	35,3	36,3	39,5	37,4	39,6							
Part. & Ent. privées	320,8	331,6	330,3	368,3	383,0	370,6	384,8	413,3	421,4	443,6	478,1	545,3	564,3							
A vue	185,0	182,5	173,7	209,1	197,5	193,3	199,9	221,1	224,3	233,6	252,3	303,2	310,5							
A terme	135,8	149,1	156,6	159,2	185,5	177,3	184,9	192,2	197,1	210,0	225,8	242,1	253,8							
AUTRES POSTES NETS	23,9	39,0	33,8	39,7	35,6	20,2	40,7	49,1	35,7	29,5	32,9	19,5	(20,3)							

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

ANNEXE VIII

BURKINA : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2005									2006			2007			2008	
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars (*)
AVOIRS EXTERIEURS NETS	229,2	218,4	173,1	170,2	227,9	227,2	226,5	221,0	383,9	432,3	458,3	409,3	383,4				
Banque centrale	194,3	206,5	168,2	164,4	227,0	227,7	226,4	202,9	350,3	392,1	431,9	355,0	318,9				
Banques	34,9	11,9	4,9	5,8	0,9	-0,5	0,1	18,1	33,6	40,2	26,4	54,3	64,5				
CREDIT INTERIEUR	483,3	459,6	452,5	484,3	485,7	477,6	474,3	512,2	443,6	388,8	394,6	452,8	482,4				
Position nette du Gouvernement	43,0	30,9	6,2	9,0	(20,8)	(27,2)	(56,8)	(30,2)	(107,2)	(133,9)	(141,6)	(93,8)	(93,5)				
Crédits à l'économie	440,3	428,7	446,3	475,3	506,5	504,8	531,1	542,4	550,8	522,7	536,2	546,6	575,9				
Crédits de campagne	67,8	65,0	49,2	62,6	90,0	94,3	90,0	75,5	46,9	53,1	33,2	18,1	58,4				
Crédits ordinaires	372,5	363,7	397,1	412,7	416,5	410,5	441,1	466,9	503,9	469,6	503,0	528,5	517,5				
ACTIF = PASSIF	712,5	678,0	625,6	654,5	713,6	704,8	700,8	733,2	827,5	821,1	852,9	862,1	855,8				
MASSE MONETAIRE	662,8	635,3	578,7	601,0	649,0	648,0	628,8	661,6	760,2	783,3	817,9	813,2	811,3				
Circulation fiduciaire	185,6	171,5	132,1	153,8	162,0	145,8	131,8	142,0	189,4	196,5	208,8	202,4	164,6				
Dépôts en CCP	4,8	4,2	3,3	2,7	3,5	3,8	3,3	3,7	4,0	3,1	3,5	3,5	3,5				
Dépôts en CNE	42,1	43,6	43,1	42,3	43,7	45,4	45,1	45,2	47,7	50,0	50,4	49,5	49,5				
Dépôts en Banque	430,3	416,0	400,2	402,2	439,8	453,0	448,6	470,7	519,1	533,7	555,2	557,8	593,7				
Sociétés d'Etat et EPIC	73,4	61,7	60,3	61,4	69,5	75,4	74,5	77,2	86,1	84,6	94,6	83,3	85,9				
A vue	27,5	26,2	27,0	26,0	29,5	32,8	26,3	30,0	45,4	37,6	39,5	31,3	32,4				
A terme	45,9	35,5	33,3	35,4	40,0	42,6	48,2	47,2	40,7	47,0	55,1	52,0	53,5				
Part. & Ent. privées	356,9	354,3	339,9	340,8	370,3	377,6	374,1	393,5	433,0	449,1	460,6	474,5	507,8				
A vue	184,5	172,2	166,1	171,5	188,7	174,1	170,1	192,2	210,2	205,2	209,7	231,1	243,2				
A terme	172,4	182,1	173,8	169,3	181,6	203,5	204,0	201,3	222,8	243,9	250,9	243,4	264,6				
AUTRES POSTES NETS	49,7	42,7	46,9	53,5	64,6	56,8	72,0	71,6	67,3	37,8	35,0	48,9	54,5				

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

COTE D'IVOIRE : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2005			2006			2007			2008		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Mars ^(*)		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	718,6	645,8	622,0	704,0	830,3	776,8	795,7	821,8	1 062,6	965,2	1 036,6	1 006,6
Banque centrale	616,2	599,3	584,9	617,8	707,5	668,3	727,5	776,0	905,5	927,4	994,2	957,5
Banques	102,4	46,5	37,1	86,2	122,8	108,5	68,2	45,8	157,1	37,8	42,4	49,1
CREDIT INTERIEUR	1 402,2	1 472,2	1 491,7	1 568,6	1 459,4	1 469,6	1 393,4	1 636,3	1 436,3	1 675,2	1 962,5	1 937,9
Position nette du Gouvernement	356,1	384,9	387,3	379,3	385,4	385,6	321,7	345,3	290,8	305,9	430,7	465,9
Crédits à l'économie	1 046,1	1 087,3	1 104,4	1 189,3	1 074,0	1 084,0	1 071,7	1 291,0	1 145,5	1 194,2	1 531,8	1 472,0
Crédits de campagne	36,6	35,8	27,6	69,8	43,9	54,2	26,0	65,7	53,9	37,7	96,6	74,0
Crédits ordinaires	1 009,5	1 051,5	1 076,8	1 119,5	1 030,1	1 029,8	1 045,7	1 225,3	1 091,6	1 156,5	1 435,2	1 398,0
ACTIF = PASSIF	2 120,8	2 118,0	2 113,7	2 272,6	2 289,7	2 246,4	2 189,1	2 458,1	2 498,9	2 501,0	2 999,1	2 944,5
MASSE MONETAIRE	1 876,9	1 893,4	1 907,5	2 080,9	2 073,8	2 047,5	2 010,3	2 294,8	2 351,4	2 347,4	2 836,5	2 791,7
Circulation fiduciaire	615,2	623,6	621,3	754,1	703,1	685,6	640,6	815,2	757,6	758,4	1 043,4	978,3
Dépôts en CCP	8,2	9,8	7,8	8,2	9,6	9,1	8,9	12,8	9,2	7,9	15,5	16,9
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	1 253,5	1 260,0	1 278,4	1 318,6	1 361,1	1 352,8	1 360,8	1 466,8	1 584,6	1 581,1	1 677,4	1 796,5
Sociétés d'Etat et EPIC	37,6	36,9	42,0	39,4	60,9	66,0	63,6	78,2	130,2	126,9	121,4	102,8
A vue	17,6	16,1	20,6	19,0	29,7	35,7	32,6	43,7	91,6	50,8	50,6	56,9
A terme	20,0	20,8	21,4	20,4	31,2	30,3	31,0	34,5	38,6	76,1	70,8	45,9
Part. & Ent. privées	1 215,9	1 223,1	1 236,4	1 279,2	1 300,2	1 286,8	1 297,2	1 388,6	1 454,4	1 454,2	1 556,0	1 693,7
A vue	569,2	571,0	602,1	615,8	627,9	624,0	619,0	679,4	707,5	718,0	798,4	833,1
A terme	646,7	652,1	634,3	663,4	672,3	662,8	678,2	709,2	746,9	736,2	757,6	860,6
AUTRES POSTES NETS	243,9	224,6	206,2	191,7	215,9	198,9	178,8	163,3	147,5	153,6	162,6	152,8

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

GUINEE-BISSAU : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2005				2006				2007				2008
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars (*)
AVOIRS EXTERIEURS NETS	29,9	49,0	37,9	36,7	38,7	41,7	43,4	43,2	44,5	43,5	50,2	51,5	47,6
Banque centrale	23,2	45,7	38,3	36,9	34,0	34,2	38,0	33,9	38,2	37,3	43,6	44,4	46,4
Banques	6,7	3,3	(0,4)	(0,2)	4,7	7,5	5,4	9,3	6,3	6,2	6,6	7,1	1,2
CREDIT INTERIEUR	13,9	16,4	14,6	15,9	15,7	16,4	15,5	16,7	18,7	23,4	22,4	20,7	32,3
Position nette du Gouvernement	11,6	10,1	10,9	12,5	11,8	10,0	9,1	10,4	10,3	10,9	12,2	10,2	15,7
Crédits à l'économie	2,3	6,3	3,7	3,4	3,9	6,4	6,4	6,3	8,4	12,5	10,2	10,5	16,6
Crédits de campagne	0,0	4,1	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,5	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Crédits ordinaires	2,3	2,2	3,7	3,4	3,9	5,4	6,4	5,8	8,3	12,4	10,2	10,5	16,6
ACTIF = PASSIF	43,8	65,4	52,5	52,6	54,4	58,1	58,9	59,9	63,2	66,9	72,6	72,2	79,9
MASSE MONETAIRE	41,4	58,6	50,1	52,3	52,5	54,9	55,6	55,2	59,1	62,2	70,7	69,0	72,9
Circulation fiduciaire	29,0	46,8	38,4	40,5	38,9	40,4	39,6	39,7	34,6	38,7	41,2	43,5	45,8
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	12,4	11,8	11,7	11,8	13,6	14,5	16,0	15,5	24,5	23,5	29,5	25,5	27,1
Sociétés d'Etat et EPIC	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,6	0,5	0,2	0,3	0,1
A vue	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,6	0,5	0,2	0,3	0,1
A terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Part. & Ent. privées	12,3	11,7	11,6	11,7	13,5	14,4	15,9	15,2	23,9	23,0	29,3	25,2	27,0
A vue	11,7	11,2	10,9	10,2	11,7	12,6	14,3	13,3	21,7	19,8	25,5	19,8	20,7
A terme	0,6	0,5	0,7	1,5	1,8	1,8	1,6	1,9	2,2	3,2	3,8	5,4	6,3
AUTRES POSTES NETS	2,4	6,8	2,4	0,3	1,9	3,2	3,3	4,7	4,1	4,7	1,9	3,2	7,0

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

MALI : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2005			2006			2007			2008			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Mars (*)			
AVOIRS EXTERIEURS NETS	384,0	382,4	398,1	425,9	466,5	490,8	440,4	524,0	530,5	483,0	475,5	526,4	526,8
Banque centrale	350,5	373,2	376,1	399,8	419,4	458,6	407,3	460,0	489,0	491,2	467,2	460,5	459,7
Banques	33,5	9,2	22,0	26,1	47,1	32,2	33,1	64,0	41,5	-8,2	8,3	65,9	67,1
CREDIT INTERIEUR	499,4	458,9	462,7	453,8	422,9	379,5	445,3	447,0	421,8	393,4	441,0	494,8	479,6
Position nette du Gouvernement	(45,5)	(31,0)	(33,1)	(28,4)	(67,5)	(91,1)	(79,4)	(128,2)	(115,6)	(141,4)	(110,0)	(123,5)	(128,6)
Crédits à l'économie	544,9	489,9	495,8	482,2	490,4	470,6	524,7	575,2	537,4	534,8	551,0	618,3	608,2
Crédits de campagne	27,2	28,9	16,4	0,1	28,3	29,2	17,2	0,0	15,8	16,3	8,0	0,0	0,0
Crédits ordinaires	517,7	461,0	479,4	482,1	462,1	441,4	507,5	575,2	521,6	518,5	543,0	618,3	608,2
ACTIF = PASSIF	883,4	841,3	860,8	879,7	889,4	870,3	885,7	971,0	952,3	876,4	916,5	1 021,2	1 006,4
MASSE MONETAIRE	805,7	771,0	805,2	856,8	816,2	803,1	816,3	931,9	884,7	878,3	894,1	1 018,3	1 013,5
Circulation fiduciaire	305,7	310,8	327,2	344,9	297,2	304,1	302,4	343,7	322,6	319,9	320,0	323,9	335,5
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	500,0	460,2	478,0	511,9	519,0	499,0	513,9	588,2	562,1	558,4	574,1	694,4	678,0
Sociétés d'Etat et EPIC	39,9	36,1	36,1	61,0	23,2	33,1	38,4	85,2	59,3	71,6	60,9	75,2	57,1
A vue	23,6	22,5	26,3	57,1	21,7	30,5	23,8	80,8	34,4	45,6	40,7	58,9	40,3
A terme	16,3	13,6	9,8	3,9	1,5	2,6	14,6	4,4	24,9	26,0	20,2	16,3	16,8
Part. & Ent. privées	460,1	424,1	441,9	450,9	495,8	465,9	475,5	503,0	502,8	486,8	513,2	619,2	620,9
A vue	283,2	240,4	248,8	240,7	294,8	250,6	255,4	276,2	307,4	297,6	302,3	325,9	332,6
A terme	176,9	183,7	193,1	210,2	201,0	215,3	220,1	226,8	195,4	189,2	210,9	293,3	288,3
AUTRES POSTES NETS	77,7	70,3	55,6	22,9	73,2	67,2	69,4	39,1	67,6	(1,9)	22,4	2,9	(7,1)

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

ANNEXE XII

NIGER : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2005				2006				2007			2008		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	
													(*)	
AVOIRS EXTERIEURS NETS														186,8
Banque centrale	34,9	38,7	65,5	71,6	135,6	122,0	128,8	155,5	177,8	155,9	160,5	225,1	225,1	186,8
Banques	20,3	28,9	60,7	59,7	136,4	133,5	139,9	161,3	196,5	177,6	178,0	234,1	234,1	200,3
	14,6	9,8	4,8	11,9	(0,8)	(11,5)	(11,1)	(5,8)	(18,7)	(21,7)	(17,5)	(9,0)	(9,0)	(13,5)
CREDIT INTERIEUR	192,4	198,5	168,1	191,9	137,5	167,6	166,0	151,8	146,8	157,2	177,0	142,1	142,1	168,0
Position nette du Gouvernement	87,8	87,4	53,9	70,6	6,7	23,3	17,0	(7,9)	(19,9)	(21,2)	(16,0)	(49,8)	(49,8)	(45,1)
Crédits à l'économie	104,6	111,1	114,2	121,3	130,8	144,3	149,0	159,7	166,7	178,4	193,0	191,9	191,9	213,1
Crédits de campagne	0,9	0,6	0,5	0,9	0,8	0,5	0,2	0,4	0,4	0,3	0,1	0,7	0,7	0,8
Crédits ordinaires	103,7	110,5	113,7	120,4	130,0	143,8	148,8	159,3	166,3	178,1	192,9	191,2	191,2	212,3
ACTIF = PASSIF	227,3	237,2	233,6	263,5	273,1	289,6	294,8	307,3	324,6	313,1	337,5	367,2	367,2	354,8
MASSE MONETAIRE	217,5	227,6	230,8	248,8	263,5	277,0	273,3	289,1	309,2	299,7	308,3	356,2	356,2	344,1
Circulation fiduciaire	86,8	89,1	90,6	108,3	121,6	130,5	124,6	132,9	144,8	124,3	129,6	133,3	133,3	135,2
Dépôts en CCP	2,3	1,9	1,8	2,5	1,5	1,4	1,5	1,8	2,0	1,4	1,4	1,4	1,4	1,6
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	128,4	136,6	138,4	138,0	140,4	145,1	147,2	154,4	162,4	174,0	177,3	221,5	221,5	207,3
Sociétés d'Etat et EPIC	4,5	5,5	5,5	6,5	7,6	7,8	7,5	10,0	8,5	10,6	9,8	13,2	13,2	11,5
A vue	1,7	2,9	2,6	3,1	2,9	3,6	3,2	5,0	3,5	5,3	4,4	8,7	8,7	6,0
A terme	2,8	2,6	2,9	3,4	4,7	4,2	4,3	5,0	5,0	5,3	5,4	4,5	4,5	5,5
Part. & Ent. privées	123,9	131,1	132,9	131,5	132,8	137,3	139,7	144,4	153,9	163,4	167,5	208,3	208,3	195,8
A vue	73,0	77,1	79,4	78,6	76,4	82,1	83,6	89,4	92,2	99,8	98,0	126,5	126,5	112,5
A terme	50,9	54,0	53,5	52,9	56,4	55,2	56,1	55,0	61,7	63,6	69,5	81,8	81,8	83,3
AUTRES POSTES NETS	9,8	9,6	2,8	14,7	9,6	12,6	21,5	18,2	15,4	13,4	29,2	11,0	11,0	10,7

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

SENEGAL : SITUATION MONETAIRE INTEGREEE

(en milliards de FCFA)

	2005			2006			2007			2008			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Mars ^(*)			
AVOIRS EXTERIEURS NETS	705,6	738,4	737,3	657,8	731,4	729,0	749,7	779,5	800,1	823,2	771,7	851,2	751,2
Banque centrale	489,4	520,8	533,9	484,6	550,6	581,9	590,5	569,3	618,9	656,9	635,3	644,3	562,6
Banques	216,2	217,6	203,4	173,2	180,8	147,1	159,2	210,2	181,2	166,3	136,4	206,9	188,6
CREDIT INTERIEUR	872,7	865,4	922,4	1 031,4	955,9	999,6	1 049,5	1 122,4	1 140,7	1 191,0	1 208,1	1 323,5	1 327,9
Position nette du Gouvernement	25,3	(58,3)	(98,7)	(35,6)	(90,2)	(89,1)	(49,9)	11,1	38,0	20,3	47,9	93,2	69,6
Crédits à l'économie	847,4	923,7	1 021,1	1 067,0	1 046,1	1 088,7	1 099,4	1 111,3	1 102,7	1 170,7	1 160,2	1 230,3	1 258,3
Crédits de campagne	20,5	27,0	20,5	10,1	18,2	10,6	8,6	8,9	25,2	21,3	13,1	10,4	17,1
Crédits ordinaires	826,9	896,7	1 000,6	1 056,9	1 027,9	1 078,1	1 090,8	1 102,4	1 077,5	1 149,4	1 147,1	1 219,9	1 241,2
ACTIF = PASSIF	1 578,3	1 603,8	1 659,7	1 689,2	1 687,3	1 728,6	1 799,2	1 901,9	1 940,8	2 014,2	1 979,8	2 174,7	2 079,1
MASSE MONETAIRE	1 471,0	1 486,5	1 516,0	1 565,0	1 552,9	1 596,7	1 633,6	1 751,3	1 785,6	1 863,3	1 821,3	1 972,1	1 905,1
Circulation fiduciaire	364,3	334,8	350,5	389,3	387,7	391,9	396,4	453,4	453,8	438,2	421,4	483,6	439,1
Dépôts en CCP	13,3	9,8	7,1	6,5	9,8	12,4	16,1	16,8	18,6	22,6	23,9	22,7	22,7
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	1 093,4	1 141,9	1 158,4	1 169,2	1 155,4	1 192,4	1 221,1	1 281,1	1 313,2	1 402,5	1 376,0	1 465,8	1 443,3
Sociétés d'Etat et EPIC	69,8	71,6	72,4	73,1	67,5	60,2	51,4	63,3	54,0	54,1	52,9	58,7	57,6
A vue	25,4	26,9	33,0	30,7	28,0	29,4	23,0	30,2	23,4	37,6	33,0	46,9	39,1
A terme	44,4	44,7	39,4	42,4	39,5	30,8	28,4	33,1	30,6	16,5	19,9	11,8	18,5
Part. & Ent. privées	1 023,6	1 070,3	1 086,0	1 096,1	1 087,9	1 132,2	1 169,7	1 217,8	1 259,2	1 348,4	1 323,1	1 407,1	1 385,7
A vue	519,2	554,6	540,1	556,1	545,0	561,8	577,7	605,2	621,2	713,7	674,9	714,3	705,0
A terme	504,4	515,7	545,9	540,0	542,9	570,4	592,0	612,6	638,0	634,7	648,2	692,8	680,7
AUTRES POSTES NETS	107,3	117,3	143,7	124,2	134,4	131,9	165,6	150,6	155,2	150,9	158,5	202,6	174,0

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

TOGO : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2005			2006			2007			2008		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Sept.	Déc.	Mars (*)
AVOIRS EXTERIEURS NETS	123,7	135,8	139,9	135,8	186,0	194,3	197,8	204,1	224,2	216,6	213,7	203,5
Banque centrale	86,5	102,4	96,7	83,2	127,2	144,9	146,8	153,1	174,9	170,7	180,0	158,0
Banques	37,2	33,4	43,2	52,6	58,8	49,4	51,0	51,0	49,3	45,9	33,7	45,5
CREDIT INTERIEUR	165,8	180,8	181,8	198,5	165,8	169,1	181,4	199,0	200,9	214,0	232,0	254,3
Position nette du Gouvernement	(0,1)	1,9	0,0	3,2	2,1	3,4	5,2	2,6	(4,9)	(0,8)	(2,7)	2,3
Crédits à l'économie	165,9	178,9	181,8	195,3	163,7	165,7	176,2	196,4	205,8	214,8	234,7	252,0
Crédits de campagne	3,6	3,3	9,2	0,4	0,4	0,4	0,5	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1
Crédits ordinaires	162,3	175,6	172,6	194,9	163,3	165,3	175,7	196,3	205,6	214,7	234,7	251,9
ACTIF = PASSIF	289,5	316,6	321,7	334,3	351,8	363,4	379,2	403,1	425,1	430,6	445,7	457,8
MASSE MONETAIRE	281,2	298,2	306,1	313,7	326,0	339,0	363,4	384,9	413,0	425,9	450,9	475,8
Circulation fiduciaire	40,0	51,2	55,4	63,1	65,1	70,1	82,1	100,1	106,7	107,8	112,2	112,9
Dépôts en CCP	1,0	0,9	1,0	0,9	1,0	1,2	1,5	1,6	1,6	8,8	3,4	3,8
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	240,2	246,1	249,7	249,7	259,9	267,7	279,8	283,2	304,7	309,3	335,3	359,1
Sociétés d'Etat et EPIC	21,5	16,6	27,5	31,1	27,2	20,3	33,6	34,2	32,1	30,9	46,6	47,6
A vue	16,3	10,7	19,7	21,6	18,3	11,1	23,3	28,0	24,8	22,0	33,8	28,3
A terme	5,2	5,9	7,8	9,5	8,9	9,2	10,3	6,2	7,3	8,9	12,8	19,3
Part. & Ent. privées	218,7	229,5	222,2	218,6	232,7	247,4	246,2	249,0	272,6	278,4	288,7	311,5
A vue	106,2	114,3	104,8	100,8	113,0	124,3	122,4	120,4	136,9	140,1	142,6	142,2
A terme	112,5	115,2	117,4	117,8	119,7	123,1	123,8	128,6	135,7	138,3	146,1	169,3
AUTRES POSTES NETS	8,3	18,4	15,6	20,6	25,8	24,4	15,8	18,2	12,1	4,7	(5,2)	(18,0)

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

INTERVENTIONS DE LA BANQUE CENTRALE AU 31 MARS 2008

Au premier trimestre 2008, la liquidité bancaire détenue en comptes ordinaires (CO) et en comptes de règlement (CR) à la Banque Centrale s'est établie en moyenne à 667,7 milliards contre 743,2 milliards un trimestre plus tôt et 664,7 milliards à la même période de l'année précédente. Pour leur part, les réserves libres se sont repliées à 132,9 milliards contre 235,6 milliards et 196,5 milliards respectivement au quatrième trimestre 2007 et au premier trimestre 2007.

Ces évolutions se sont traduites par un accroissement des interventions de la Banque Centrale en faveur des établissements de crédit. Ces interventions sont ainsi ressorties, en moyenne mensuelle, à 155,2 milliards au premier trimestre 2008, contre 89,4 milliards le trimestre précédent. Hors refinancements de la Banque Centrale, les réserves constituées seraient globalement déficitaires par rapport à celles requises.

I - MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS DE POLITIQUE MONÉTAIRE

Le taux de pension se situe à 4,25% depuis le mois d'août 2006, tandis que le taux d'escompte demeure fixé à 4,75%. Aucune modification n'a été apportée au dispositif des réserves obligatoires.

II - EVOLUTION DES INTERVENTIONS

Durant le premier trimestre 2008, la BCEAO a répondu aux sollicitations du guichet permanent de la pension par les établissements de crédit et a poursuivi les opérations d'injections hebdomadaires de liquidités. Le montant mis en adjudication, porté à 100,0 milliards en fin décembre 2007, a été réduit à 85,0 milliards le 3 mars 2008 avant d'être porté à 90,0 milliards le 31 mars 2008, pour tenir compte de l'évolution de la liquidité bancaire et de celle du taux marginal des adjudications.

Les interventions de la Banque Centrale se sont ainsi établies à 443,9 milliards au 31 mars 2008, en hausse de 24,3 milliards ou 5,8%, par rapport au niveau atteint au 31 décembre 2007.

En effet, les **concours aux Trésors nationaux** ont enregistré un léger recul à 287,2 milliards au 31 mars 2008 contre 291,0 milliards un trimestre plus tôt, du fait des remboursements au titre des concours monétaires directs consolidés aux Etats et des créances consolidées sur la Guinée-Bissau.

Les **refinancements en faveur des banques et établissements financiers** étaient consentis à fin mars 2008 sur le guichet de la pension à hauteur de 66,7 milliards et sur celui des enchères régionales à concurrence de 90,0 milliards, contre respectivement 78,6 milliards et 50,0 milliards au terme du trimestre précédent. En moyenne mensuelle, les concours aux établissements de crédit sont ressortis à 155,2 milliards au cours du trimestre, contre 89,4 milliards le trimestre précédent.

La part des crédits à l'économie refinancée par l'Institut d'émission s'est élevée à 3,17% à fin mars 2008 contre 2,64% à la fin du trimestre précédent.

III - EVOLUTION DU MARCHÉ INTERBANCAIRE

Le volume moyen hebdomadaire des opérations sur le marché interbancaire a augmenté d'un trimestre à l'autre de 38,1 milliards à 41,6 milliards. L'encours moyen des prêts interbancaires s'est établi à 82,9 milliards au cours du premier trimestre 2008 contre 80,7 milliards le trimestre précédent.

Le taux moyen sur le compartiment à une semaine est ressorti à 4,68% contre 4,57% précédemment. Le taux moyen pondéré, toutes maturités confondues, s'est en revanche replié de 3,9995% à 3,5980% d'un trimestre à l'autre.

Le graphique à l'annexe III retrace l'évolution hebdomadaire des principaux taux du marché monétaire depuis le début de l'année 2007.

IV - EVOLUTION DU MARCHÉ DES TITRES

Les émissions de titres au cours du premier trimestre 2008 sont ressorties globalement à 70,5 milliards contre 101,8 milliards le trimestre précédent. Elles ont concerné des bons du Trésor du Burkina (20,0 milliards) et du Mali (30,5 milliards) et une émission d'obligations (20,0 milliards) par l'Agence Française de Développement.

Au total, les besoins de ressources exprimés sur les guichets de refinancement de l'Institut d'émission traduisent un resserrement de la liquidité bancaire par rapport aux trimestres antérieurs, conduisant notamment à une pression à la hausse sur les taux du marché interbancaire.

EVOLUTION TRIMESTRIELLE DES INTERVENTIONS PAR ETAT

(en milliards de FCFA)

	MARS 2007			DECEMBRE 2007			MARS 2008			MARS 2008 / DEC. 2007		
	ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR (y compris titres, OC et consolidations de créances)	ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR (y compris titres, OC et consolidations de créances)	ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR (y compris titres, OC et consolidations de créances)	ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR (y compris titres, OC et consolidations de créances)
	M.M.	P.O.		M.M.	P.O.		M.M.	P.O.		M.M.	P.O.	
BENIN	1,9	0,0	0,0	1,9	15,3	0,0	0,0	43,4	0,5	0,0	0,0	28,6
BURKINA	12,2	1,0	21,9	35,1	0,0	6,4	19,4	11,6	1,0	18,5	-0,9	5,3
COTE D'IVOIRE	0,9	2,9	168,4	172,2	8,0	44,1	164,1	0,5	35,9	164,1	0,0	-15,7
GUINEE-BISSAU	0,0	0,0	7,0	7,0	0,0	0,0	6,6	0,0	0,0	6,6	0,0	0,0
MALI	5,4	0,0	14,8	20,2	7,0	0,0	13,1	8,7	0,0	12,5	0,0	1,1
NIGER	0,0	1,5	35,2	36,7	0,0	0,2	33,7	0,0	7,5	33,7	0,0	7,3
SENEGAL	11,0	0,0	46,7	57,7	19,7	27,0	41,3	23,1	17,3	39,5	3,4	-8,1
TOGO	0,0	0,0	14,5	14,5	0,0	0,9	12,8	2,7	4,5	12,3	2,7	5,8
U.M.O.A.	31,4	5,4	308,5	345,3	50,0	78,6	291,0	90,0	66,7	287,2	40,0	24,3

Source : BCEAO.
MM = Marché monétaire
PO = Pension ordinaire
OC = obligations cautionnées

ANNEXE II

EVOLUTION ANNUELLE DES INTERVENTIONS PAR ETAT

(en milliards de FCFA)

	MARS 2007				MARS 2008				VARIATIONS (en milliards FCFA)				VARIATIONS (en pourcentage)			
	ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR (y compris titres, OC et consolidations de créances)	TOTAL	ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR (y compris titres, OC et consolidations de créances)	TOTAL	ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR (y compris titres, OC et consolidations de créances)	TOTAL	ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR (y compris titres, OC et consolidations de créances)	TOTAL
	M.M.	P.O.			M.M.	P.O.			M.M.	P.O.			M.M.	P.O.		
BENIN	1,9	0,0	0,0	1,9	43,4	0,5	0,0	43,9	41,5	0,5	0,0	42,0	-	-	0,0%	0,0%
BURKINA	12,2	1,0	21,9	35,1	11,6	1,0	18,5	31,1	-0,6	0,0	-3,4	-4,0	-	0,0%	-15,5%	-11,4%
COTE D'IVOIRE	0,9	2,9	168,4	172,2	0,5	35,9	164,1	200,5	-0,4	33,0	-4,3	28,3	-	1137,9%	-2,6%	16,4%
GUINEE-BISSAU	0,0	0,0	7	7	0,0	0,0	6,6	6,6	0,0	0,0	-0,4	-0,4	-	-	-5,7%	-5,7%
MALI	5,4	0,0	14,8	20,2	8,7	0,0	12,5	21,2	3,3	0,0	-2,3	1,0	-	-	-15,5%	5,0%
NIGER	0,0	1,5	35,2	36,7	0,0	7,5	33,7	41,2	0,0	6,0	-1,5	4,5	-	400,0%	-4,3%	12,3%
SENEGAL	11,0	0,0	46,7	57,7	23,1	17,3	39,5	79,9	12,1	17,3	-7,2	22,2	-	#DIV/0!	-15,4%	38,5%
TOGO	0,0	0,0	14,5	14,5	2,7	4,5	12,3	19,5	2,7	4,5	-2,2	5,0	-	-	-15,2%	34,5%
U.M.O.A.	31,4	5,4	308,5	345,3	90,0	66,7	287,2	443,9	58,6	61,3	-21,3	98,6	-	1135,2%	-6,9%	28,6%

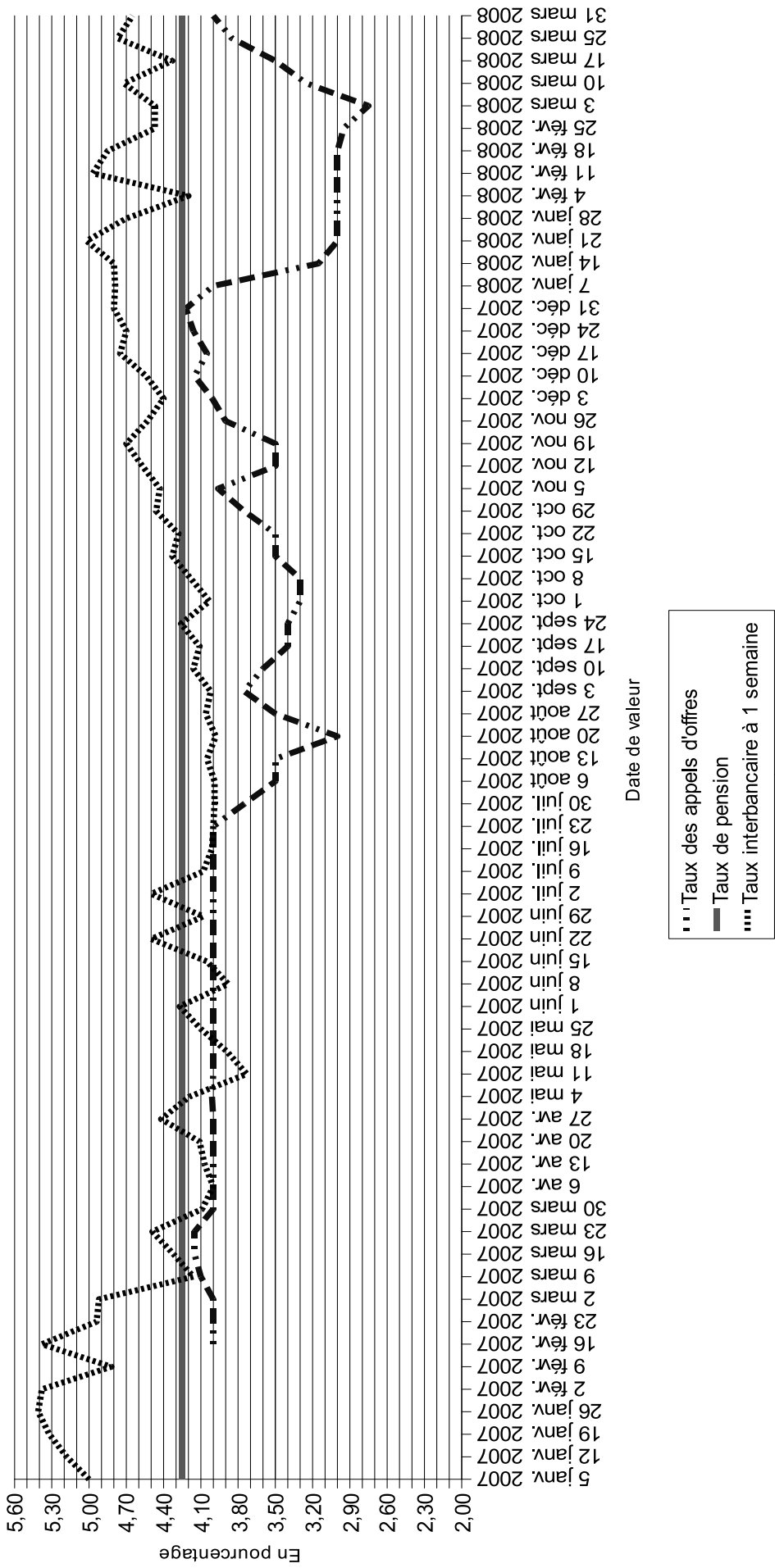
Source : BCEAO.

MM = Marché monétaire

PO = Pension ordinaire

OC = obligations cautionnées

EVOLUTION DES PRINCIPAUX TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE



EVOLUTION DES TAUX INTERBANCAIRES DURANT LE 1^{ER} TRIMESTRE 2007

Périodes	1 jour	7 jours	14 jours	1 mois
janvier	5,80%	5,21%	5,56%	5,25%
février	4,25%	5,10%	5,49%	4,56%
mars	4,40%	4,30%	5,02%	5,20%
Moyenne	4,56%	4,85%	5,28%	4,92%

Source : BCEAO.

EVOLUTION DES TAUX INTERBANCAIRES DURANT LE 4^E TRIMESTRE 2007

Périodes	1 jour	7 jours	14 jours	1 mois
octobre	5,92%	4,37%	5,95%	5,40%
novembre	4,14%	4,56%	5,17%	5,71%
décembre	6,09%	4,76%	5,83%	6,01%
Moyenne	4,92%	4,57%	5,56%	5,77%

Source : BCEAO.

EVOLUTION DES TAUX INTERBANCAIRES DURANT LE 1^{ER} TRIMESTRE 2008

Périodes	1 jour	7 jours	14 jours	1 mois
janvier	4,70%	4,74%	6,85%	5,54%
février	4,50%	4,63%	6,86%	5,68%
mars	4,40%	4,67%	6,72%	5,85%
Moyenne	4,50%	4,68%	6,80%	5,66%

Source : BCEAO.

EVOLUTION TRIMESTRIELLE DES EMISSIONS DE TITRES

(montant en millions de FCFA)

	1 ^{ER} TRIMESTRE 2007			4 ^E TRIMESTRE 2007			1 ^{ER} TRIMESTRE 2008		
	Montant	Durée	Taux	Montant	Durée	Taux	Montant	Durée	Taux
1- Titres de créances négociables par appel public à l'épargne									
- Billets de Trésorerie	28 100			35 335			50 500		
- Certificats de dépôt									
- Bons des Etablissements Financiers									
- Bons des Institutions Financières Régionales									
- Bons du Trésor	28 100	6 mois	3,50% à 5,00%	35 335	6 mois	4,00% à 5,75%	50 500	6 mois	5,00% à 5,80%
2- Emissions obligataires par appel public à l'épargne									
- Trésors Nationaux	54 138	5 ans	6,00%	57 166			20 000		
- BOAD				57 166	5 ans	5,50%			
- Institutions Financières Internationales									
- Emetteurs privés							20 000	8 ans	5,25%
3- Emissions obligataires par placement privé									
				9 250	5 ans	6,50% à 7,00%			
TOTAL	82 238			101 751			70 500		

Source : BCEAO.

EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA A FIN MARS 2008 ET PERSPECTIVES

Ce chapitre analyse l'évolution de l'inflation mesurée par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à fin mars 2008. Elle décrit les principales sources de l'inflation et donne les perspectives pour l'ensemble de l'année 2008.

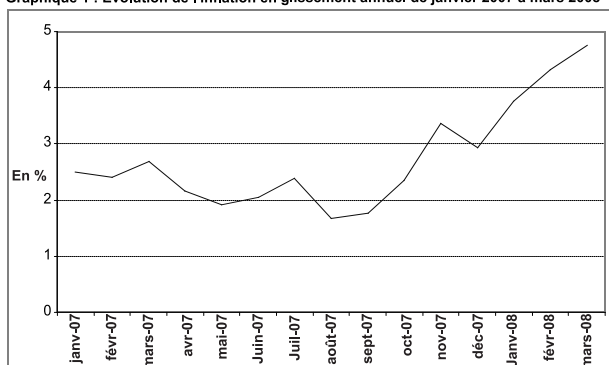
I - EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA A FIN MARS 2008

1-1- Evolution globale

Le premier trimestre 2008 a été marqué par une accélération de la hausse des prix dans l'UEMOA. En effet, le taux d'inflation **en glissement** annuel est passé de 2,9% en décembre 2007 à 3,8% en janvier 2008, 4,3% en février 2008 et 4,8% en mars 2008 (cf. Graphique 1).

Le renchérissement des cours mondiaux des produits pétroliers et de ceux des produits alimentaires de grande consommation (riz, blé, huile, lait, etc.) constitue la principale cause de l'inflation dans les pays de l'Union. L'impact de ces chocs d'origine internationale a été aggravé par la baisse de la production de céréales sèches locales au cours de la campagne agricole 2007/2008, dans la quasi-totalité des pays de l'Union, en raison des inondations et de l'arrêt précoce des pluies.

Graphique 1 : Evolution de l'inflation en glissement annuel de janvier 2007 à mars 2008

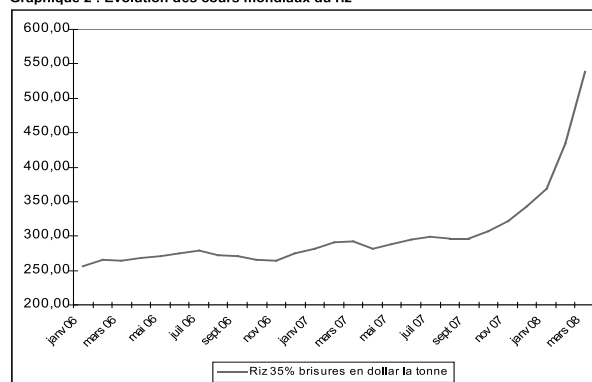


En moyenne, l'inflation a atteint 4,3% au premier trimestre 2008, contre 2,5% à la même

période de 2007. La fonction « Alimentation », avec une contribution de 3,1 points de pourcentage, explique 73,0% de l'inflation en moyenne à fin mars 2008. La composante « Transport » est la seconde source des tensions, avec une contribution de 0,7 point de pourcentage, soit 16,3% de l'inflation.

La hausse des prix des produits alimentaires résulte du renchérissement des vivres importés et des céréales locales. En effet, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), les prix internationaux des produits alimentaires, exprimés en dollars US, ont connu une hausse de 57,2% dans l'ensemble et de 88,1% pour les céréales, en glissement annuel à fin mars 2008. De manière spécifique, les cours mondiaux du riz ont enregistré une progression en glissement annuel de 84,1% à fin mars 2008 (voir graphique 2). Ceux des oléagineux et du blé ont augmenté sur la même période respectivement de 106,5% et 120,9%.

Graphique 2 : Evolution des cours mondiaux du riz



Les augmentations intervenues sur le marché mondial ont eu un impact sur les prix domestiques. Ainsi, les prix du riz ont progressé en moyenne de 25,0% dans l'UEMOA, avec une variation par pays comprise entre 9,1% au Mali et 62,5% en Côte d'Ivoire. Ceux des produits laitiers, de l'huile et du pain ont augmenté sur un an respectivement de 21,1%, 24,7% et 13,9%.

Les prix des céréales locales ont également connu des hausses sensibles dans la plupart des Etats membres. En glissement annuel, à fin mars 2008, l'augmentation des prix du maïs a

varié entre 9,3% au Sénégal et 65,2% au Bénin. La hausse des prix des céréales locales est due à une baisse de la production céréalière dans la sous-région, notamment au Sénégal (-25,4%), en Guinée-Bissau (-9,3%), au Bénin (-8,2%) et en Côte d'Ivoire (-7,8%). L'impact de la baisse de la production céréalière dans les pays de l'UEMOA a été amplifié par l'augmentation de la demande en provenance du Nigeria et le recul de l'offre de maïs en provenance du Ghana, à la suite des déficits enregistrés dans ces pays.

L'évolution de la composante « Transport » est liée au renchérissement des produits pétroliers, en rapport avec la flambée des cours mondiaux du pétrole brut. En effet, les prix du pétrole brut exprimés en FCFA ont augmenté de 42,3% en glissement annuel à fin mars 2008. Cette évolution a induit une progression de 6,9% des prix de l'essence super et de 11,2% de celui du gazole dans l'ensemble de l'Union.

Pour limiter la hausse des prix, des mesures ont été prises dans la plupart des pays de l'Union, en vue de cibler les trois principales sources des tensions inflationnistes, à savoir les produits alimentaires importés, les céréales locales et l'énergie (gaz et carburants). Elles ont été essentiellement d'ordre budgétaire, sous forme de subventions et d'allègements fiscaux. Ainsi, les Etats ont augmenté les subventions aux prix de l'électricité, des carburants et du gaz. Ils ont

également procédé à des allègements de droit de douane et de TVA pour les produits alimentaires de grande consommation (lait, huile, blé, riz, etc.). En outre, il a été fait appel aux stocks nationaux de sécurité alimentaire en mettant sur le marché des céréales locales, à prix modérés. Ces mesures ont été complétées par des initiatives visant la régulation des marchés (création de magasins de référence), ainsi que de contrôle du système de distribution des denrées alimentaires.

L'accélération des tensions inflationnistes dans l'Union est confirmée par l'évolution du taux d'inflation sous-jacente. En effet, **le taux d'inflation sous-jacente** dans l'UEMOA, calculé par la BCEAO, est passé de 1,9% à fin décembre 2007 à 2,9% à fin mars 2008. En moyenne au premier trimestre 2008, le taux d'inflation sous-jacente s'est situé à 2,8% contre 2,0% à la même période de 2007. **L'inflation hors produits frais et énergie** s'est, pour sa part, établie à 2,8% en glissement annuel à fin mars 2008 contre 2,4% à fin décembre 2007.

Par pays, le taux d'inflation, en moyenne au premier trimestre 2008, est ressorti à 7,4% au Niger, 7,2% au Burkina, 6,9% en Guinée-Bissau, 5,3% au Mali et au Sénégal, 4,4% au Togo, 3,2% au Bénin et 2,8% en Côte d'Ivoire. Le tableau 1, ci-après, retrace l'évolution comparée des prix à fin mars 2007 et 2008.

Tableau 1 : UEMOA - Evolution des prix à fin mars (en %)

Pays	Glissement annuel		Inflation en moyenne	
	A fin mars 2007	A fin mars 2008	A fin mars 2007	A fin mars 2008
Bénin	1,0	5,7	2,4	3,2
Burkina	-0,5	7,5	-1,2	7,2
Côte d'Ivoire	3,2	3,5	2,8	2,8
Guinée -Bissau	3,6	5,5	3,5	6,9
Mali	0,8	6,1	1,4	5,3
Niger	-1,3	8,7	-0,7	7,4
Sénégal	6,0	4,3	5,1	5,3
Togo	0,8	4,8	0,8	4,4
UEMOA	2,7	4,8	2,5	4,3
Zone euro	1,9	3,6	1,8	3,4
Ghana(*)	10,8	10,9	10,8	10,0
Nigeria (*)	8,5	8,0	8,5	6,4
Etats-Unis	2,8	4,0	2,4	4,1
Japon	-0,1	1,2	-0,1	1,0

Sources : Instituts Nationaux de la statistique et BCEAO.

(*) : Estimations pour mars 2008.

Le degré de convergence de l'inflation entre les pays de l'UEMOA s'est accru, en raison d'une généralisation de la hausse des prix. L'écart-type des taux d'inflation en moyenne s'est ainsi fixé à 1,8 point de pourcentage à fin mars 2008, contre 2,1 points de pourcentage à la même période de 2007.

Comparé à la situation **dans la Zone euro** où le taux d'inflation en moyenne au premier trimestre 2008 s'est établi à 3,4%, le différentiel d'inflation est défavorable à l'Union de 0,9 point de pourcentage. Cependant, vis-à-vis de l'ensemble de ses **partenaires environnants**¹, l'UEMOA a enregistré, au premier trimestre 2007, un différentiel d'inflation favorable, atteignant en particulier 2,1 points de pourcentage par rapport au Nigeria et 5,7 points de pourcentage par rapport au Ghana.

1-2 - Evolution par pays

1-2-1 - Bénin

L'inflation, en moyenne au premier trimestre 2008, s'est établie à 3,2% contre 2,4% à la même période de 2007. Cette accélération est liée au renchérissement de 31,8% des céréales, en rapport avec la baisse de 8,2% de la production céréalière. En outre, l'augmentation des exportations de maïs vers le Nigeria où la production de céréales de la campagne agricole 2007/2008 a baissé de l'ordre de 6,8% a accentué la hausse des prix. La progression des prix des produits alimentaires importés, notamment de l'huile (31,2%) et des produits pétroliers et services de transport (3,3%), a également contribué à la hausse de l'inflation. Les rubriques « Alimentation » et « Produits pétroliers et services de transport », avec des contributions respectives de 2,4 points de pourcentage et 0,5 point de pourcentage, constituent les principales sources de l'inflation en moyenne à fin mars 2008.

1-2-2 - Burkina

Le taux d'inflation, en moyenne à fin mars 2008, est ressorti à 7,2% contre -1,2% à la même période de 2007. Cette évolution est imputable à la hausse de 14,7% des prix des produits alimentaires. Les plus importantes hausses ont concerné l'huile (33,2%), les céréales (20,3%) et le lait (15,2%). Par ailleurs,

1. Les pays environnants ayant les échanges commerciaux les plus importants avec les économies de l'Union sont le Nigeria le Ghana, la Mauritanie et la Gambie.

une révision à la hausse des prix des carburants et des services de transport de 8,2% a été enregistrée au premier trimestre 2008. Les évolutions des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers ont contribué respectivement à hauteur de 4,3 points de pourcentage et 1,1 point de pourcentage à l'inflation, en moyenne, à fin mars 2008.

1-2-3 - Côte d'Ivoire

L'inflation à fin mars 2008 s'est établie à 2,8% en moyenne, tout comme à la même période de l'année 2007. La hausse des prix résulte du renchérissement de 5,9% des produits alimentaires, notamment du riz importé, du lait et de l'huile, en relation essentiellement avec la hausse de leurs cours sur les marchés internationaux. Les tensions ont été également induites par la progression de 2,5% des loyers. L'augmentation des prix a été atténuée par la stabilité des prix des carburants². Les produits alimentaires ont contribué à hauteur de 1,8 point de pourcentage à la hausse des prix en moyenne à fin mars 2008.

1-2-4 - Guinée-Bissau

L'indice harmonisé des prix à la consommation a progressé de 6,9% en moyenne à fin mars 2008 contre 3,5% un an plus tôt. Cette accélération de l'inflation est induite par la progression de 10,8% des prix des produits alimentaires, liée au renchérissement du riz importé, du lait et de l'huile, en rapport avec la hausse des cours internationaux, ainsi que les difficultés d'approvisionnement du marché local. Elle est également liée au relèvement des prix du gaz domestique et des loyers. La composante « Alimentation » a contribué pour 6,3 points de pourcentage (91,3%) à l'inflation totale à fin mars 2008.

1-2-5 - Mali

La variation du niveau général des prix est ressortie à 5,3%, en moyenne au premier trimestre 2008 contre 1,4% à la même période de 2007. La progression des prix est essentiellement imputable au renchérissement des céréales, en rapport avec les résultats mitigés de la campagne agricole 2007/2008 et l'augmentation des cours mondiaux du riz. En

2. Les prix des carburants vendus à la pompe n'ont pas été modifiés depuis juillet 2005.

outre, la flambée des cours internationaux du lait, des oléagineux et du blé s'est traduite par une augmentation des prix domestiques du lait (25,3%), de l'huile (35,5%) et du pain (21,5%). L'évolution des prix des produits alimentaires avec une contribution de 4,1% explique environ 80% de l'inflation totale à fin mars 2008.

1-2-6 - Niger

L'inflation, en moyenne au cours des trois premiers mois de 2008, a atteint 7,4% contre -0,7% un an plus tôt. Cette accélération s'explique par la hausse de 12,3% des prix des produits alimentaires, induite par la flambée des cours internationaux du lait, des oléagineux et du blé, ainsi que la diminution de l'offre de céréales locales. Elle résulte également de l'augmentation en moyenne des prix des carburants (21,3%), en rapport avec la progression des cours mondiaux du pétrole brut. Les composantes « Alimentation » et « produits pétroliers » ont contribué respectivement à hauteur de 5,5 points de pourcentage et 1,4 point de pourcentage à l'inflation totale à fin mars 2008.

1-2-7 - Sénégal

La progression des prix, en moyenne à fin mars 2008, s'est située à 5,3% contre 5,1% un an auparavant. Cette augmentation résulte du renchérissement de 9,3% des produits alimentaires, notamment le lait (39,2%), l'huile (20,3%) et le riz (18,0%), en rapport essentiellement avec les tensions sur les marchés mondiaux. L'inflation est également due à la hausse du prix des carburants (15,7%) et des services de transport (6,4%), résultant de la persistance des tensions sur les cours mondiaux du pétrole brut. Les composantes

« Produits alimentaires » et « Logement » sont les principales sources de l'inflation avec respectivement des contributions de 3,9 points de pourcentage et 0,7 point de pourcentage à l'inflation totale.

1-2-8 - Togo

L'inflation est ressortie, en variation moyenne, à 4,4% au premier trimestre 2008 contre 0,8% à la même période de 2007. Cette accélération est due à la hausse de 12,3% des prix des produits alimentaires, notamment de l'huile (57,5%) et du maïs (+40,8%). L'augmentation des exportations des céréales à destination des pays limitrophes et les tensions sur les cours mondiaux des produits alimentaires expliquent cette orientation des prix. La stabilité des prix à la pompe des carburants a permis de limiter la hausse de l'inflation. La contribution de la composante « Alimentation » atteint 4,0 points de pourcentage, soit plus de 90% de l'inflation totale à fin mars 2008.

II - PERSPECTIVES D'EVOLUTION A COURT TERME DES PRIX

L'inflation s'inscrirait globalement à la hausse au cours du **deuxième trimestre** 2008. Le taux d'inflation en **glissement annuel** passerait de 4,8% à fin mars 2008 à 6,3% à fin juin 2008.

Cette accélération de l'inflation serait liée à la poursuite de la hausse des prix des céréales locales pendant la période de soudure. Par ailleurs, la poursuite de la flambée des cours du pétrole, qui atteindraient en moyenne plus de 125 dollars en mai 2008, se traduirait par des augmentations des prix des produits pétroliers. En revanche, les prix des produits alimentaires importés resteraient relativement stables au second trimestre 2008.

Tableau 2 : UEMOA - Evolution prévisible des prix à fin juin (en %)

Pays	Inflation en glissement annuel		Inflation en moyenne	
	Réalisations juin 2007	Estimations juin 2008	Réalisations juin 2007	Estimations juin 2008
Bénin	1,6	4,5	1,2	4,3
Burkina	-1,1	8,9	-1,3	7,7
Côte d'Ivoire	2,0	4,7	2,6	3,6
Guinée-Bissau	2,5	9,6	3,6	8,1
Mali	0,9	9,7	0,9	7,6
Niger	-2,5	9,1	-1,2	8,1
Sénégal	6,0	6,5	5,5	5,7
Togo	-0,1	7,3	0,3	5,9
UEMOA	2,0	6,3	2,3	5,2

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

En moyenne, le taux d'inflation dans l'UEMOA ressortirait à 5,2% au premier semestre 2008 contre 2,3% à la même période de 2007. Il s'établirait à 8,1% en Guinée-Bissau et au Niger, 7,7% au Burkina, 7,6% au Mali, 5,7% au Sénégal, 5,9% au Togo, 4,3% au Bénin et 3,6% en Côte d'Ivoire.

Les prévisions d'inflation pour le reste de l'année 2008 sont basées sur l'hypothèse d'une bonne

campagne agricole 2008/2009, ainsi que d'un cours de baril de pétrole et d'un taux de change de l'euro respectivement autour de 130 dollars et 1,55 dollar au cours des prochains mois. Sur cette base, le taux d'inflation en glissement annuel à **fin décembre 2008** se situerait à 4,9%, avec une fourchette d'évolution de 4,3% à 5,7%. En moyenne, le taux d'inflation atteindrait 5,4% en 2008 contre 2,3% en 2007 et varierait dans un intervalle de 5,0% à 6,0%.

EVOLUTION DE L'INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION

Base 100 =1996 (1)

Périodes	COTONOU			OUAGADOUGOU			ABIDJAN			BISSAU			BAMAKO		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
<i>Pondérations par fonction</i>	100	38,32		100	32,09		100	30,98		100	59,72		100	48,32	
Pondérations par pays en %	8,81	9,13		6,78	5,58		38,46	32,28		1,44	2,33		8,65	11,32	
Glissements annuels en l'an 2007 (en%)															
Mars	1,0	1,2	0,8	-0,5	-3,3	0,7	3,2	7,8	1,2	3,6	3,2	4,1	0,8	0,4	1,1
Avril	-0,4	-3,1	1,1	-1,0	-4,4	0,4	2,6	7,0	0,7	4,8	5,4	4,0	0,4	-0,7	1,4
Mai	-1,1	-6,1	1,9	-2,3	-6,1	-0,5	2,5	6,6	0,7	3,9	4,6	2,8	0,2	-1,5	1,6
Juin	1,6	-3,7	4,5	-1,1	-2,7	-0,4	2,0	4,4	0,9	2,5	1,7	3,6	0,9	0,4	1,2
Juillet	1,8	-2,2	3,9	-1,4	-4,5	0,1	1,3	3,9	0,2	3,0	3,5	2,3	1,6	2,5	0,9
Août	1,0	-4,5	4,0	-1,6	-3,2	-0,8	0,9	4,2	-0,6	3,1	3,7	2,2	2,1	3,6	0,9
Septembre	-0,4	-5,4	2,4	0,4	2,6	-0,5	1,2	5,2	-0,5	4,3	5,6	2,5	1,4	2,3	0,5
Octobre	2,5	5,0	1,1	1,4	5,2	-0,3	1,1	5,3	-0,7	4,5	6,3	2,0	1,9	3,0	0,9
Novembre	3,2	7,0	1,2	3,9	7,6	2,3	1,1	3,9	-0,1	9,4	14,8	1,8	2,0	3,5	0,7
Décembre	0,3	-0,2	0,6	2,3	2,4	2,2	1,5	4,7	0,1	9,3	14,4	2,2	2,2	4,0	0,7
Glissements annuels en l'an 2008 (en%)															
Janvier	1,3	3,7	-0,0	6,9	14,2	3,9	2,1	4,0	1,2	6,7	10,1	1,9	4,0	6,4	2,0
Février	2,6	5,2	1,2	7,1	13,8	4,3	2,7	5,7	1,3	8,6	13,0	2,4	5,8	10,9	1,7
Mars	5,7	11,6	2,5	7,5	16,1	4,0	3,5	7,8	1,5	5,5	9,2	0,3	6,1	10,0	2,9
Avril	5,8			7,7	16,8	3,9	4,1	10,1	1,4	8,3	13,1	1,3	9,4	16,0	4,0
Mai	5,8			8,1			4,4			10,0			10,5		
Juin	4,5			8,9			4,7			9,6			9,7		
Moyenne annuelle (en %)															
Premier trimestre 2007	2,4	1,5	2,9	-1,2	-4,1	0,1	2,8	6,6	1,2	3,5	3,5	3,6	1,4	1,6	1,2
Premier trimestre 2008	3,2	6,8	1,2	7,2	14,7	4,1	2,8	5,9	1,4	6,9	10,8	1,5	5,3	9,1	2,2

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

(1) Sauf l'indice Guinée-Bissau qui est en base (100 = juillet 2001 - juin 2002).

NB : Données estimées en italique.

EVOLUTION DE L'INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION

Base 100 =1996 (1)

Périodes	NIAMEY			DAKAR			LOME			UEMOA		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100	43,55		100	40,32		100	36,67		100	36,97	63,09
Pondérations par pays en %	6,21	7,33		22,87	24,98		6,78	6,74		100	100	
Glissements annuels en l'an 2007 (en%)												
Mars	-1,3	-3,9	0,9	6,0	6,6	5,5	0,8	1,3	0,6	2,7	4,1	1,9
Avril	-1,3	-3,3	0,4	5,8	6,4	5,4	-0,4	-0,9	-0,1	2,2	3,2	1,6
Mai	-1,4	-3,0	0,1	5,9	6,5	5,4	-0,4	-1,2	0,0	1,9	2,5	1,6
Juin	-2,5	-4,3	-0,9	6,0	7,3	5,0	-0,1	-1,3	0,6	2,0	2,4	1,8
Juillet	-1,2	-3,4	0,8	6,9	9,5	5,0	3,9	10,2	0,9	2,4	3,8	1,6
Août	-1,5	-3,1	-0,1	5,7	7,0	4,8	-0,0	-0,8	0,4	1,7	2,7	1,1
Septembre	-0,6	-1,0	-0,3	6,0	7,5	4,8	-1,9	-5,1	-0,3	1,8	3,3	0,9
Octobre	1,9	4,0	0,1	5,6	7,5	4,2	0,3	5,0	-1,8	2,3	5,5	0,6
Novembre	4,8	8,0	2,2	6,9	10,5	4,1	4,1	14,3	-0,5	3,4	7,3	1,2
Décembre	4,7	7,3	2,6	6,1	9,3	3,8	3,4	10,9	-0,1	2,9	6,1	1,2
Glissements annuels en l'an 2008 (en%)												
Janvier	5,9	8,5	3,7	6,1	10,9	2,7	4,0	10,7	0,7	3,8	7,3	1,7
Février	7,6	12,9	3,4	5,5	10,0	2,3	4,5	12,5	0,8	4,3	8,8	1,8
Mars	8,7	15,4	3,2	4,3	7,1	2,2	4,8	13,9	0,4	4,8	9,5	2,0
Avril	8,5	14,2	4,0	5,2	9,2	2,2	7,5			5,7		
Mai	9,0			6,5			7,1			6,2		
Juin	9,1			6,5			7,3			6,3		
Moyenne annuelle (en %)												
Premier trimestre 2007	-0,7	-2,5	0,8	5,1	5,2	5,1	0,8	1,4	0,5	2,5	3,6	1,9
Premier trimestre 2008	7,4	12,3	3,4	5,3	9,3	2,4	4,4	12,3	0,6	4,3	8,5	1,9

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

(1) Sauf l'indice Guinée-Bissau qui est en base (100 = Juillet 2001 - juin 2002).

NB : Données estimées en italique.

CONTRIBUTIONS DES FONCTIONS DE L'IHPC A L'INFLATION MOYENNE A FIN MARS 2008 (en point de pourcentage)

Fonctions	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	2,4	4,3	1,8	6,3	4,1	5,5	3,9	4,0	3,1
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0
Habillement	0,0	0,1	0,0	-0,3	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0
Logement	-0,1	0,4	0,1	0,5	0,2	0,4	0,1	0,3	0,2
Ameublement	0,1	0,4	0,3	0,3	0,1	0,1	0,2	0,0	0,2
Santé	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0
Transport	0,6	1,3	0,0	-0,2	0,4	1,0	0,7	0,1	0,4
Communication	0,0	0,0	-0,5	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2
Loisirs et culture	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,1	0,1	0,0
Enseignement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Restaurants et Hôtels	0,1	0,2	0,7	0,1	0,1	0,3	0,2	0,0	0,4
Autres biens	0,0	0,3	0,3	0,0	0,2	0,1	0,1	-0,1	0,2
Ensemble	3,2	7,2	2,8	6,9	5,3	7,4	5,3	4,4	4,3
Composantes hors alimentation	0,8	2,9	1,0	0,6	1,2	1,9	1,4	0,4	1,2
Composantes hors transport	2,6	5,9	2,8	7,1	4,9	6,4	4,6	4,3	3,9
Composantes hors alimentation et transport	0,2	1,6	1,0	0,8	0,8	0,9	0,7	0,3	0,8

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

EVOLUTION DES PRIX DES CARBURANTS DANS LES ETATS DE L'UNION

(En FCFA /litre)

	Mars 07	Avril 07	Mai 07	Juin 07	Juill 07	Août 07	Sept. 07	Oct. 07	Nov. 07	Déc. 07	Janv. 08	Févr. 08	Mars 08	Glissement annuel en mars 2008 (en %)
Bénin														
Essence super	415	415	445	480	480	480	480	480	480	475	475	475	475	14,5
Gazole	390	390	405	405	405	405	405	405	405	430	430	430	430	10,3
Pétrole lampant	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	0,0
Burkina														
Essence super	595	608	612	612	680	655	655	655	655	655	670	670	670	12,6
Gazole	556	569	573	573	578	578	578	578	578	578	603	603	603	8,5
Pétrole lampant	420	428	443	443	450	450	450	450	450	450	460	460	460	9,5
Côte d'Ivoire														
Essence super	615	615	615	615	615	615	615	615	615	615	615	615	615	0,0
Gazole	545	545	545	545	545	545	545	545	545	545	545	545	545	0,0
Pétrole lampant	395	395	395	395	395	395	395	395	395	395	395	395	395	0,0
Guinée-Bissau														
Essence super	691	691	691	691	691	700	700	700	700	700	700	678	670	-3,0
Gazole	470	470	512	512	512	520	520	520	520	520	520	520	569	21,1
Pétrole lampant	427	427	427	427	427	427	427	427	427	427	427	427	427	0,0
Mali														
Essence super	615	615	615	615	615	615	615	620	620	625	625	625	625	1,6
Gazole	535	535	535	535	535	529	525	535	535	535	535	535	535	0,0
Pétrole lampant	440	440	440	440	440	440	440	445	445	445	445	445	445	1,1
Niger														
Essence super	542	542	587	587	627	616	616	616	633	653	670	670	670	23,6
Gazole	511	511	548	548	570	570	570	570	613	642	664	664	664	29,9
Pétrole lampant	399	399	420	420	439	449	450	450	469	510	510	505	505	26,6
Sénégal														
Essence super	637	678	710	732	735	714	700	694	697	715	724	725	722	13,3
Gazole	534	547	559	560	573	588	580	597	606	632	647	640	647	21,3
Togo														
Essence super	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	0,0
Gazole	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	0,0
Pétrole lampant	370	370	370	370	370	370	370	370	370	370	370	370	370	0,0

Source : BCEAO.

EVOLUTION DES PRIX DES CEREALES DANS LES PAYS DE L'UEMOA

(en FCFA)

	Mars 07	Avr. 07	Mai 07	Juin 07	Juil. 07	Août 07	Sept. 07	Oct. 07	Nov. 07	Déc. 07	Janv. 08	Févr. 08	Mars 08	Mars. 08 / Mars. 07
Mais (prix du sac de 100 Kg)														
Bénin	13 800	14 000	13 800	13 400	14 200	14 100	13 100	14 400	19 500	17 800	18 900	19 400	22 800	65,2%
Burkina	11 500	11 000	11 700	12 000	11 100	12 500	12 200	13 100	15 100	15 000	15 300	15 300	15 300	33,0%
Mali	12 500	13 500	12 600	13 000	13 700	14 400	14 400	14 700	14 600	14 400	14 200	14 500	14 600	16,8%
Niger	11 750	12 020	11 667	11 700	12 416	12 700	11 750	12 083	14 416	15 500	15 290	17 271	18 667	58,9%
Sénégal	18 300	18 900	18 900	18 330	19 200	19 170	19 100	19 100	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	9,3%
Togo	11 900	11 700	11 800	11 200	10 600	11 300	11 740	9 700	14 539	13 974	16 600	16 200	16 750	40,8%
Petit mil (prix du sac de 100 Kg)														
Bénin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina	13 700	12 700	14 000	15 100	14 200	15 300	15 400	16 000	16 700	16 300	15 400	15 400	17 000	24,1%
Mali	13 700	13 500	13 100	13 600	14 400	14 900	14 600	14 700	14 800	14 700	14 200	14 800	15 000	9,5%
Niger	15 010	14 375	14 562	14 750	14 333	14 000	14 583	13 750	14 417	14 500	13 560	15 000	16 000	6,6%
Sénégal	20 000	20 800	20 800	20 000	21 300	22 900	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25,0%
Togo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : BCEAO.

INFORMATIONS GENERALES

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO (Dakar, le 25 juin 2008)

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) s'est réuni, le 25 juin 2008, dans les locaux du Siège de la BCEAO, à Dakar, en République du Sénégal, sous la présidence de Monsieur Philippe-Henri DACOURY-TABLEY, Gouverneur de la BCEAO, son Président statutaire.

Après examen de la situation économique, financière et monétaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) au 31 mars 2008, le Conseil a relevé que les tensions inflationnistes se sont accentuées au premier trimestre 2008. Cette poussée des prix a constitué un défi majeur qui a nécessité des efforts exceptionnels de la part des Etats de l'Union. Les Administrateurs se sont préoccupés des pressions persistantes, notamment sur les prix des produits alimentaires et du pétrole. A cet égard, le Conseil a encouragé la mise en œuvre de mesures concrètes visant une maîtrise durable de l'inflation.

Sur le plan de la croissance économique, les Administrateurs ont exprimé de vives préoccupations relatives à l'impact des tensions inflationnistes sur la reprise de l'activité économique escomptée en 2008. Ils ont, à ce titre, insisté sur la nécessité pour les Etats de persévérer dans les efforts de consolidation de la stabilité macroéconomique, en vue de réaliser les objectifs d'une croissance forte et durable.

Le Conseil d'Administration a examiné et approuvé les comptes de la Banque Centrale pour l'exercice 2007.

Le Conseil a examiné les conclusions de la revue à mi-parcours des directives de politique de la monnaie et du crédit pour 2008, adoptées par le Conseil des Ministres de l'Union au cours de sa session du 17 septembre 2007 à Bissau. Il a recommandé le maintien des objectifs de balance des paiements initialement retenus dans le cadre des programmes monétaires pour l'exercice 2008.

Les membres du Conseil ont relevé avec satisfaction les évolutions favorables intervenues dans les relations entre les Etats membres de l'Union et le Fonds Monétaire International. Aussi, ont-ils demandé aux Etats de poursuivre la consolidation des relations de coopération avec

l'ensemble des partenaires au développement, indispensable pour assurer le soutien de la communauté internationale aux efforts internes.

Le Conseil d'Administration a pris acte du rapport annuel de la Banque Centrale pour l'année 2007 et de l'état de rapatriement des recettes d'exportation au cours de l'année 2007.

Évaluant l'état de mise en œuvre du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux dans les Etats membres de l'Union, le Conseil d'Administration a noté les évolutions positives enregistrées. Il a exhorté les Etats où les Cellules Nationales de Traitement des Informations Financières (CENTIF) ne sont pas encore fonctionnelles à prendre les mesures appropriées pour le démarrage effectif de leurs activités. Le Conseil a pris connaissance des conclusions du rapport d'évaluation du secteur financier régional de l'UEMOA, réalisé à la demande du Conseil des Ministres de l'Union par les institutions de Bretton Woods. Il a recommandé la création d'un comité chargé d'examiner ces recommandations en vue d'un plan d'actions à soumettre ultérieurement au Conseil des Ministres.

Les Administrateurs ont pris connaissance de l'avancement du processus de ratification des textes portant sur la Réforme institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO et exhorté les Etats à accélérer les diligences requises en vue de l'entrée en vigueur dans les meilleurs délais des textes de la Réforme.

Les membres du Conseil d'Administration expriment aux Autorités et au Peuple sénégalais, leurs remerciements pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour.

Fait à Dakar, le 25 juin 2008

Le Président du Conseil
d'Administration de la BCEAO

Philippe-Henri DACOURY-TABLEY

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION (Dakar, le 26 juin 2008)

Le Conseil des Ministres de l'Union s'est réuni en session ordinaire, le 26 juin 2008, dans les locaux du Siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), en République du Sénégal, sous la présidence de Monsieur Charles Koffi DIBY, Ministre de l'Economie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire, son Président en exercice.

Ont également pris part à ces travaux Monsieur Soumaïla CISSE, Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), Monsieur Philippe-Henri DACOURY-TABLEY, Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Martin GBEDÉY, Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Au titre de la BCEAO, le Conseil, après examen de la situation monétaire de l'Union au 31 mars 2008, a relevé l'accélération des tensions inflationnistes au cours du premier trimestre 2008. Les Ministres ont, en particulier, analysé l'impact de la flambée des prix des produits pétroliers et alimentaires sur les économies de la zone. Ils ont réitéré leur engagement à entreprendre de manière concertée, les politiques et programmes propres à contribuer à la maîtrise durable de l'inflation et, d'une manière générale, à la consolidation de la stabilité du cadre macroéconomique.

Les membres du Conseil ont pris acte des conclusions de la revue à mi-parcours des objectifs de politique de la monnaie et du crédit pour l'année 2008 et décidé de maintenir les objectifs de balance des paiements initialement arrêtés. Les Ministres ont, par ailleurs, procédé à l'affectation du résultat de la Banque Centrale pour l'exercice 2007. A cet égard, ils se sont félicités de la part substantielle des bénéfices réalisés par la BCEAO, consacrée à la mise en œuvre des mesures décidées dans le cadre du financement de l'économie sous-régionale et de la lutte contre l'inflation.

Le Conseil des Ministres a pris connaissance des conclusions du rapport élaboré par les Services du Fonds Monétaire International et

de la Banque mondiale, à l'issue de la mission d'évaluation du secteur financier régional. Les Ministres ont demandé aux institutions communautaires de proposer, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, un plan d'action pour donner une nouvelle impulsion au secteur financier de l'Union.

Examinant l'état des relations entre les Etats membres de l'Union et le Fonds Monétaire International, les Ministres se sont félicités des efforts déployés par tous les pays pour consolider leurs relations avec l'ensemble des partenaires, dont l'appui reste indispensable à la mise en œuvre des politiques et programmes de développement.

Après avoir noté les progrès réalisés dans la mise en œuvre du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux dans les Etats membres de l'UEMOA, les Ministres ont souligné la nécessité d'un démarrage effectif des activités des Cellules Nationales de Traitement des Informations Financières (CENTIF) dans tous les Etats membres.

Au titre de la Commission Bancaire de l'UMOA, le Conseil a pris connaissance des résultats des travaux de sa soixante-douzième session.

Au titre du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, le Conseil des Ministres de l'UMOA a approuvé le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 28 mars 2008 à Dakar. Il a également approuvé les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007.

Le Conseil a enfin pris connaissance de l'évolution des activités du marché financier régional au cours du premier trimestre de l'année 2008.

Au titre de la BOAD, le Conseil des Ministres a noté avec satisfaction le bilan à mi-parcours des Perspectives Financières Actualisées pour l'exercice 2008. Le Conseil s'est réjoui de la proposition de contribution de la BOAD aux efforts déployés par les Etats membres dans le cadre des mesures prises pour la lutte contre la vie chère.

Il a enfin pris acte de l'état d'avancement du projet de Développement du Marché Financier

de l'UEMOA, de l'état de recouvrement des créances sur prêts de la BOAD au 31 mai 2008 et de la situation des ressources du Fonds de Bonification de la BOAD.

Au titre de la Commission de l'UEMOA, le Conseil a examiné le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de juin 2008. Ce rapport indique que la croissance économique mondiale est demeurée vigoureuse en 2007, du fait, notamment, d'une forte demande extérieure émanant de pays, tels que la Chine, l'Inde, le Brésil et la Russie. En dépit de la hausse accélérée des prix des produits pétroliers et des denrées alimentaires, la croissance économique mondiale s'est établie à 4,9% en 2007, contre 5,2% en 2006. Les perspectives pour 2008 laissent, toutefois, entrevoir un ralentissement en rapport avec les répercussions de la crise du secteur immobilier sur les économies avancées. La croissance économique prévue est de l'ordre de 3,7%.

Au sein de l'Union, l'activité économique a amorcé un léger redressement en 2007. Le taux de croissance du PIB s'est, en effet, établi à 3,2% contre 2,9% en 2006, pour une prévision de 4,3%. Les perspectives pour l'année 2008, indiquent un taux de croissance de 4,4%, sous les hypothèses de conditions climatiques favorables, du maintien d'un environnement sociopolitique apaisé et de la poursuite des travaux d'infrastructures.

Par ailleurs, la signature par le Togo, en avril 2008, d'un programme appuyé par la Facilité de Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) et les avancées enregistrées au plan politique en Côte d'Ivoire, augurent d'un raffermissement de la croissance dans l'Union, à partir de 2008.

Le Conseil a pris acte de l'évaluation de la situation économique et financière de l'Union et a invité les Etats membres à mettre en œuvre les mesures appropriées pour juguler la crise alimentaire actuelle, facteur de risque économique majeur, d'aggravation de l'incidence de la pauvreté et d'amplification des inégalités sociales.

Après avoir pris connaissance de la situation de la convergence en 2007 et des perspectives de convergence pour 2008, le Conseil a invité les Etats membres à déployer davantage d'efforts, en vue de la réalisation des normes communautaires. Le Conseil a

également instruit la Commission de faire des propositions, en vue d'une accélération de la convergence des économies nationales.

Examinant les programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, les membres du Conseil se sont félicités de ce que celui du Niger dégage un sentier de convergence compatible avec les objectifs du Pacte. Ils ont, dès lors, adopté le programme du Niger et recommandé la mise en œuvre de mesures visant à juguler l'inflation et à accélérer la croissance économique. En ce qui concerne le programme du Togo, il devra être réaménagé de manière à favoriser la réalisation des critères de premier rang. Les programmes pluriannuels du Burkina, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau et du Sénégal devront être soumis à la prochaine réunion du Conseil.

Le Conseil a adopté un projet de recommandation sur les orientations de politique économique pour les Etats membres, au titre de l'année 2009. Ce texte s'articule autour de trois axes à savoir, la poursuite des efforts en matière de gestion des finances publiques, la mise en œuvre de politiques de moyen terme de lutte contre l'inflation et la poursuite des réformes structurelles et des politiques sectorielles.

Le Conseil a également adopté un projet de Directive portant harmonisation du régime fiscal des provisions pour créances en souffrance constituées par les banques et établissements financiers, en application de la réglementation bancaire.

L'objectif visé par ce texte est l'harmonisation dans l'espace communautaire, du traitement fiscal applicable à cette catégorie de provisions. Outre la création d'un environnement fiscal transparent et prévisible pour les acteurs du secteur financier, l'harmonisation recherchée devrait permettre de garantir la solvabilité des établissements financiers et de protéger les avoirs des déposants par une couverture adéquate des risques, conformément aux normes prudentielles édictées par la Banque Centrale.

Le Conseil a également examiné et adopté deux projets de Directives relatifs :

- l'un à la libre circulation et à l'établissement des Pharmaciens ressortissants de l'Union au sein de l'espace UEMOA ;

- l'autre à la libre circulation et à l'établissement des Chirugiens-Dentistes ressortissants de l'Union, au sein dudit espace.

Ces textes communautaires faciliteront la libre circulation et le droit d'établissement des Pharmaciens et des Chirugiens-Dentistes ressortissants de l'Union, dans l'ensemble des Etats membres.

Tout Pharmacien et tout Chirugien-Dentiste ressortissant de l'Union, pourra, en effet, s'installer dans l'un quelconque desdits Etats, à condition d'être inscrit à l'Ordre du pays d'accueil. Il pourra également prétendre à un exercice temporaire de sa profession dans tout Etat membre de l'UEMOA.

Le Conseil a été, en outre, saisi d'un projet d'Acte additionnel portant création et organisation d'un Conseil du Travail et du Dialogue social de l'UEMOA. Le Conseil a marqué son accord pour la présentation de ce projet à la prochaine session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union et instruit la Commission de prendre des dispositions à cette fin.

La création du Conseil du Travail et du dialogue social permettra de favoriser une plus grande implication des populations au processus d'intégration régionale et une appropriation plus forte des mesures communautaires.

Le Conseil a enfin été informé de l'état d'avancement du dossier sur la renégociation du régime fiscal des filiales de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC) installées dans les Etats membres de l'Union.

Les Ministres, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour, expriment à son Excellence, Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, au Gouvernement ainsi qu'au peuple sénégalais, leur profonde gratitude.

Fait à Dakar, le 26 juin 2008

Le Président du Conseil des Ministres

Charles Koffi DIBY

CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES MESURES DE POLITIQUE MONETAIRE ADOPTEES PAR LA BCEAO ENTRE JANVIER 2002 ET MARS 2008¹

7 janvier 2002

Dans le cadre de la régulation de la liquidité bancaire dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a procédé, le 7 janvier 2002, à son premier appel d'offres d'émission de bons de la Banque Centrale au titre de l'année 2002. A cet effet, 400 bons d'une valeur nominale globale de 20,0 milliards et d'une durée de deux semaines ont été mis en adjudication.

L'appel d'offres a enregistré la participation de six intervenants dont les soumissions d'un montant total de 17,3 milliards ont été retenues à hauteur de 16,8 milliards. Le taux marginal est ressorti à 5,00%.

16 avril 2002

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a décidé de relever de 3,00% à 9,00%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques au Mali, à compter de la période de constitution qui a commencé le 16 avril 2002. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans l'UMOA se sont fixés comme suit, pour compter du 16 avril 2002 :

- Bénin : 9,00% ;
- Burkina : 3,00% ;
- Côte d'Ivoire : 5,00% ;
- Guinée Bissau : 3,00% ;
- Mali : 9,00% ;
- Niger : 5,00% ;
- Sénégal : 9,00% ;
- Togo : 3,00%.

S'agissant des établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,0% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

7 juillet 2003

Au regard des résultats favorables enregistrés en matière de maîtrise de l'inflation et, d'une manière générale, de stabilité monétaire, la Banque Centrale a décidé de réduire ses taux directeurs de 100 points de base, à compter du lundi 7 juillet 2003. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 6,50% à 5,50% et le taux de pension de 6,00% à 5,00%.

Cet assouplissement de la politique des taux d'intérêt a été l'expression de la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier de l'Union à assurer le financement sain et adéquat de la relance de l'économie régionale. Il a accompagné la dynamique du marché financier régional qui s'est animé grâce notamment aux émissions de titres publics, organisées dans plusieurs Etats de l'Union, avec le concours de la BCEAO. Enfin, ce desserrement monétaire a traduit la confiance du secteur privé, des épargnants, des investisseurs et des institutions financières dans la solidité des mécanismes de fonctionnement de l'Union Monétaire.

20 octobre 2003

L'examen de la conjoncture économique, monétaire et financière laissant apparaître des signes encourageants de reprise de l'activité économique dans la plupart des Etats de l'Union, une confirmation de la décélération des prix et une consolidation des réserves de change, la Banque Centrale a décidé de poursuivre l'assouplissement de ses conditions monétaires, en réduisant ses taux directeurs de 50 points de base, à compter du lundi 20 octobre 2003. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 5,50% à 5,00% et le taux de pension de 5,00% à 4,50%.

Cette nouvelle détente de la politique monétaire a été l'expression de la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier à contribuer au

1. Il s'agit des mesures ayant entraîné une modification des instruments de politique monétaire.

financement sain et à un moindre coût de la relance de l'activité économique dans les Etats membres. Elle a également accompagné la dynamique du marché financier régional qui s'est animé grâce notamment aux émissions de titres publics, organisées dans plusieurs Etats de l'Union, avec le concours de la BCEAO.

16 mars 2004

La Banque Centrale a décidé de relever de 9,00% à 13,00%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques du Bénin, à compter de la période de constitution commençant le 16 mars 2004. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans l'UMOA sont fixés comme suit, pour compter du 16 mars 2004 :

- Bénin : 13,00%
- Burkina : 3,00%
- Côte d'Ivoire : 5,00%
- Guinée Bissau : 3,00%
- Mali : 9,00%
- Niger : 5,00%
- Sénégal : 9,00%
- Togo : 3,00%

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,00% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

22 mars 2004

Au regard des évolutions favorables au niveau de l'orientation de l'activité économique, de la maîtrise de l'inflation et de la consolidation des réserves de change, la Banque Centrale a décidé de poursuivre l'assouplissement de ses conditions monétaires, en réduisant ses taux directeurs de 50 points de base, à compter du lundi 22 mars 2004. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 5,00% à 4,50% et le taux de pension de 4,50% à 4,00%.

Cette nouvelle détente de la politique monétaire, après les baisses de 150 points de base des taux directeurs en 2003, a traduit la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier à soutenir la reprise économique constatée dans les Etats membres de l'Union, par un financement à un moindre coût. Elle visait également à encourager les initiatives d'investissements nécessaires à la consolidation de l'activité économique.

16 juin 2005

La Banque Centrale a relevé les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques de 13,00% à 15,00% au Bénin, de 3,00% à 7,00% au Burkina et de 5,00% à 9,00% au Niger, à compter de la période de constitution commençant le 16 juin 2005. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques de l'UMOA se sont fixés comme suit, pour compter du 16 juin 2005 :

- Bénin : 15,00%
- Burkina : 7,00%
- Côte d'Ivoire : 5,00%
- Guinée Bissau : 3,00%
- Mali : 9,00%
- Niger : 9,00%
- Sénégal : 9,00%
- Togo : 3,00%

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,00% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

24 août 2006

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a relevé ses taux directeurs de 0,25 point de pourcentage à partir du 24 août 2006. A compter de cette date, le taux de pension est passé de 4,00% à 4,25% et le taux d'escompte de 4,50% à 4,75%.

Cette décision qui vise à conforter la contribution de la politique monétaire à la stabilité macroéconomique, s'inscrit dans un contexte marqué par les inquiétudes suscitées notamment par l'évolution prévisible des prix au sein des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), de nature à entraver la réalisation de l'objectif de stabilité des prix et, par conséquent, d'une croissance économique saine et durable.

La décision prise par la Banque Centrale intervient dans un contexte marqué, au plan international, par des préoccupations liées à la hausse soutenue des cours mondiaux du pétrole qui ont atteint des niveaux records. Cette dynamique qui affecte le pouvoir d'achat des populations et la situation des finances publiques, constitue un facteur supplémentaire de tensions sur les prix dans l'Union.

Le relèvement des taux directeurs de la BCEAO contribue à la maîtrise de l'inflation au sein de l'UMOA et, partant, à la sauvegarde de la compétitivité des économies des Etats membres.

1^{er} trimestre 2007

La conduite de la politique monétaire, au cours des trois premiers mois de l'année 2007, a été marquée notamment par le retour de la Banque Centrale sur le marché monétaire, avec le lancement d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités.

A travers la reprise de ses opérations le 5 février 2007, la BCEAO avait pour objectif de contenir les effets d'une diminution sensible de la liquidité bancaire en fin d'année 2006 sur le loyer de l'argent. Ces opérations devaient permettre de créer les conditions d'un recyclage optimal des disponibilités sur le marché interbancaire et de préserver la cohérence de la hiérarchie des taux sur le marché des capitaux à court terme.

Au terme du premier trimestre 2007, la Banque Centrale a organisé sept appels d'offres d'injection de liquidités. Les soumissions reçues ont évolué entre 18,1 et 40,9 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 3,975% à 5,500%.

2^e trimestre 2007

Au cours du deuxième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi le lancement d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités. Au terme de ce trimestre, treize appels d'offres d'injection de liquidités ont été organisés. Les soumissions reçues ont évolué entre 21,3 et 47,2 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 4,0000% à 4,3500%.

3^e trimestre 2007

Durant le troisième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. L'Institut d'émission a ainsi organisé treize appels d'offres d'injection de liquidités, portant à trente-trois le nombre total de ces opérations depuis leur reprise à compter du 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 11,7 et 41,7 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué dans un intervalle de 3,0000% à 4,2000%.

4^e trimestre 2007

Au cours du quatrième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. Elle a ainsi organisé treize appels d'offres d'injection de liquidités, portant à quarante-six le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 29,9 et 97,8 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 3,3000% à 5,0000%.

1^{er} trimestre 2008

Durant le premier trimestre 2008, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. Elle a ainsi organisé treize (13) appels d'offres d'injection de liquidités, portant à cinquante-neuf le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 65,1 et 135,5 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué à la baisse, en se situant dans un intervalle de 2,7500% à 4,4000% contre une plage de 3,3000% à 5,0000% le trimestre précédent.

CHRONOLOGIE ECONOMIQUE ET POLITIQUE DES ETATS

CHRONOLOGIE ECONOMIQUE ET POLITIQUE

BENIN

1^{er} mai 2008 - Reprise des élections municipales, communales et locales dans certains arrondissements où le vote n'a pas pu se dérouler le 20 avril 2008.

6 mai 2008 - Signature à Cotonou, entre le Bénin et la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), d'une convention de financement d'un montant de 3,5 milliards de FCFA destiné au renforcement du réseau routier.

6-7 mai 2008 - Tenue à Cotonou de la deuxième réunion du Groupe de travail sur l'initiative régionale de l'Afrique Occidentale sur le programme du cadre intégré pour l'assistance technique au commerce.

6-8 mai 2008 - Tenue à Ouidah (Département de l'Atlantique) d'une réunion des responsables nationaux en charge de la santé publique et de la surveillance des laboratoires des pays de l'Afrique de l'Ouest.

7 mai 2008 - Rencontre du Président Boni YAYI avec les promoteurs immobiliers des « Villas CEN-SAD » devant accueillir les hôtes de marque du dixième sommet de la CEN-SAD.

7-8 mai 2008 - Organisation à Cotonou d'un atelier sous-régional sur le thème « Rôle et fonction de la monnaie dans une économie ».

8-9 mai 2008 - Séjour au Bénin d'une délégation brésilienne conduite par Monsieur Olyntho VIEIRA, Directeur de l'Agence Brésilienne de Coopération en vue de partager les expériences des deux pays en matière de culture du coton.

9 mai 2008 - Le Conseil des Ministres adopte un projet de décret portant mise en application du manuel de procédures de reddition des comptes de gestion des communes.

13 mai 2008 - Signature à Cotonou, entre le Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), d'un accord de financement d'un montant de 4 milliards de FCFA destiné à la réhabilitation de la ville d'Abomey.

- Lancement officiel à Cotonou du Programme Multisectoriel de Lutte contre le SIDA phase II (PMLS II).

- Rencontre du Président Boni YAYI avec les producteurs agricoles du Nord.

15 mai 2008 - Signature à Cotonou, entre le Bénin et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), du Plan-Cadre des Nations Unies, d'un montant de 150 milliards de FCFA pour l'assistance au Développement du Bénin (2009-2013), en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

16 mai 2008 - Lancement à Porto-Novo du Projet Régional de Développement de l'Entrepreneuriat Agricole.

19-21 mai 2008 - Tenue à Cotonou d'un atelier de formation des Inspecteurs du travail sur les statistiques du travail.

19-23 mai 2008 - Organisation à Cotonou d'une rencontre inter-juridictionnelle, dans le cadre de la mise en place d'un cadre de coopération entre les Cours de justice au sein des organismes d'intégration, tels que l'UEMOA, la CEDEAO, la CEMAC et l'OHADA en vue de l'harmonisation des textes.

20 mai 2008 - Le Conseil des Ministres adopte un projet de décret portant allocation d'indemnités de caisse aux caissiers et agents de poursuite du Trésor, des Impôts et des Douanes.

- Le Conseil des Ministres adopte de nouvelles orientations stratégiques pour la réforme de la filière coton et la relance du processus de cession de l'outil industriel de la Société Nationale pour la Promotion Agricole.

20-21 mai 2008 - Organisation à Cotonou d'une formation sur le thème « Tableau de bord et appréciation des performances de gestion ».

21 mai 2008 - Tenue à Cotonou de la quatrième réunion des Ministres des transports et infrastructures de la CEN-SAD.

- Organisation à Cotonou d'un séminaire-atelier sur le thème « La maîtrise de la facturation et la gestion rationnelle de l'énergie électrique ».

23 mai 2008 - Cérémonie de lancement à Cotonou de l'opération de remise aux Agents Permanents de l'Etat (APE) des titres sécurisés appelés Certificats Spéciaux de Créance sur l'Etat (CSCE), en vue de l'apurement de la dette salariale de l'Etat par titrisation.

26 mai 2008 - Cérémonie de lancement à Copargo (Département de la Donga) de la semaine mondiale d'action pour l'Education Pour Tous (EPT) sur le thème « Une éducation de qualité pour mettre fin à l'exclusion maintenant ».

28 mai 2008 - Le Conseil des Ministres adopte un projet de décret portant mise en application du manuel de procédures d'exécution des recettes et des dépenses budgétaires des communes et de la nomenclature des pièces justificatives.

28-29 mai 2008 - Organisation à Cotonou d'un séminaire à l'intention des Conseillers du Conseil Economique et Social sur le contenu du rapport du Bénin sur le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).

28-30 mai 2008 - Tenue à Cotonou d'un symposium sur l'évolution du secteur de la microfinance au Bénin.

- Tenue à Dassa-Zoumè (Département des Collines) d'un atelier de validation de la stratégie et de l'élaboration du plan d'actions pour la relance de la filière anacarde au Bénin.

3-4 juin 2008 - Tenue à Cotonou d'un atelier de validation des résultats des audits sur la consommation de l'énergie électrique dans les administrations et l'élaboration d'un document stratégique d'économie.

3-5 juin 2008 - Tenue à Bohicon d'un atelier d'opérationnalisation du plan quinquennal 2008-2012 de la Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA).

4 juin 2008 - Organisation à Cotonou d'une rencontre inter-universitaire sur le thème « Les outils de gestion des flux des étudiants dans le cadre du système LMD (Licence-Master-Doctorat) ».

4-6 juin 2008 - Tenue à Parakou d'un atelier de concertation des acteurs de la filière karité au Bénin.

5 juin 2008 - Organisation à Cotonou d'un atelier de validation des documents du projet dénommé « Auto-évaluation Nationale des Capacités à renforcer pour la Gestion de l'Environnement Mondial au Bénin » (ANCR-GEM).

- Séance de travail du Ministre de l'Industrie et du Commerce avec les acteurs du commerce illicite de l'essence frelatée.

- Cérémonie d'inauguration à Cotonou du Siège du Fonds de l'Association des Producteurs Africains du Pétrole (APPA).

7 juin 2008 - Cérémonie de prestation de serment et d'installation des membres de la Cour Constitutionnelle du Bénin, quatrième mandature.

10 juin 2008 - Organisation à Lokossa (Département du Mono) d'un atelier de validation de divers manuels à l'usage des Préfectures et des Services décentralisés de l'Etat.

12-18 juin 2008 - Tenue à Cotonou du dixième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) sur le thème « Développement rural et sécurité alimentaire ».

17 juin 2008 - Organisation à Cotonou d'un atelier sur le thème « Agriculture et vie des enfants : impact de l'adoption d'équipements améliorés de production et de transformation agricole sur la scolarisation et le bien-être des enfants en République du Bénin ».

17-21 juin 2008 - Tenue à Cotonou d'un atelier de formation des chercheurs agricoles sur l'élaboration de politiques et de plaidoyers en matière de commerce agricole régional.

19-21 juin 2008 - Séjour au Bénin de Monsieur Tom MILLER, Président Directeur Général de l'ONG Plan International.

20 juin 2008 - Cérémonie d'installation à Cotonou d'un groupe de réflexion sur la mise en place d'une fiscalité de développement économique et social au Bénin.

- Organisation à Cotonou d'un atelier national sur le document de Politique Nationale de Décentralisation / Déconcentration (PONADEC).

25 juin 2008 - Organisation à Grand-Popo (Département du Mono) d'un séminaire de formation sur le thème « Conception et élaboration des termes de référence et passation des marchés ».

26-27 juin 2008 - Tenue à Cotonou d'une rencontre des administrateurs des Commissions électorales et des responsables en charge du budget dans les Ministères des Finances des pays membres de la CEDEAO sur le mécanisme de financement des élections.

27 juin 2008 - Cérémonie de lancement à Cotonou d'un projet de prise en charge communautaire du paludisme dénommé « Palu Alafia ».

COTE D'IVOIRE

3 avril 2008 - Le Chef de l'Etat, S.E. M. Laurent GBAGBO a procédé à l'inauguration officielle de la Société d'Exploitation du Terminal de Vridi (SETV).

4 avril 2008 - Le Président de la République a signé le décret n° 2007-644 du 20 décembre 2007 portant définition, organisation et fonctionnement du Service civique national.

9 avril 2008 - Le Représentant Spécial du Facilitateur de l'Accord Politique de Ouagadougou (APO), Monsieur Boureima BADINI, a été reçu en audience par le Chef de l'Etat, S.E. M. Laurent GBAGBO. Leur entretien a porté sur l'évolution du processus de paix en Côte d'Ivoire.

10 avril 2008 - Le Conseil des Ministres examine et adopte le projet de décret portant approbation de la convention de concession conclue, le 10 décembre 2007, pour la production de passeports biométriques, entre la République de Côte d'Ivoire et la Société Nationale d'Edition de Documents Administratifs et d'Identification (SNEDA).

- Le Conseil des Ministres adopte le décret portant modification du décret n° 2004-05 du 6 janvier 2004 portant création, organisation, attributions et fonctionnement de la Commission Nationale de Supervision de l'Identification (CNSI),

14 avril 2008 - Tenue d'un Conseil des Ministres extraordinaire au cours duquel, sur proposition de la Commission Electorale Indépendante (CEI) et présentation du Premier Ministre, le Chef de l'Etat a signé quatre textes relatifs à l'élection présidentielle du 30 novembre 2008. Il s'agit notamment de l'ordonnance n° 2008-133 portant ajustements au code électoral pour les élections de sortie de crise, des décisions n° 2008-15 et 2008-16 portant respectivement modalités spéciales d'ajustements au code électoral et détermination de la période du premier tour de l'élection présidentielle, ainsi que du décret n° 2008-136 fixant les modalités d'établissement de la nouvelle liste électorale.

14-15 avril 2008 - Tenue à Abidjan d'un séminaire régional sur les « Aspects conceptuels de la viabilité de la dette », à l'initiative conjointe du Fonds Monétaire International (FMI) à travers son Centre d'Assistance Technique (AFRITAC de l'Ouest) et de la Fondation pour le renforcement des Capacités en Afrique (ACBF), et en collaboration avec le Ministère de l'Economie et des Finances.

15 avril 2008 - Signature entre le Gouvernement et les opérateurs économiques, notamment les importateurs de riz, de poisson congelé, de lait, de tomate et d'huile de table d'un protocole d'accord sur la mise en œuvre de l'ordonnance n° 2008-123 du 1^{er} avril 2008 portant sur la réduction à 9% de la TVA sur les produits de grande consommation, tels que le lait, le riz, l'huile de table et le ciment, et sur la suppression de la TVA et des droits de douanes, respectivement sur la production rizicole et les matières premières entrant dans la production de ciment.

22 avril 2008 - Lancement à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire du « Programme qualité de l'Afrique de l'Ouest », d'un montant de 4 milliards de francs CFA, financé par l'Union Européenne.

23 avril 2008 - Le Vice-Président de la Banque Africaine de Développement (BAD), Monsieur Mandla GANTSHO et le Directeur Général du Port Autonome de San-Pédro (PASP), Monsieur Désiré DALLO, en présence du Ministre des Infrastructures Economiques, Monsieur Patrick ACHI, ont procédé à la signature d'un accord de don de 1,8 million de dollars (environ 900 millions de francs CFA) destiné à financer les études préparatoires de trois projets, notamment la construction d'un terminal, la viabilisation du

domaine portuaire et l'interconnexion routière avec le Mali, la Guinée et le Libéria.

24 avril 2008 - Une convention de transfert d'un logiciel ivoirien, dénommé « Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP) », a été signée entre les Gouvernements ivoirien et togolais, représentés respectivement par leurs Ministres de l'Economie et des Finances, Messieurs Charles Diby KOFFI et Adjji Otheth AYASSOR.

9 mai 2008 - Tenue à Yamoussoukro de la troisième réunion du Cadre Permanent de Concertation (CPC) de l'Accord Politique de Ouagadougou, à l'invitation du Président de la République du Burkina Faso, S.E. M. Blaise COMPAORE, Facilitateur du dialogue inter-ivoirien. Ont pris part à cette réunion le Chef de l'Etat ivoirien S.E. M. Laurent GBAGBO, le Premier Ministre Monsieur Guillaume SORO, Messieurs Henri Konan BEDIE et Alassane OUATTARA, respectivement Présidents du PDCI-RDA et du RDR.

19 mai 2008 - Tenue à Yamoussoukro du séminaire relatif au Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) en Côte d'Ivoire.

22 mai 2008 - Entrée en application du Programme du Service Civique National (PSCN). Ce programme s'inscrit dans les mesures d'urgence de sortie de crise et prépare la mise en place de l'Office du Service Civique National (OSCN).

31 mai 2008 - La société Sagem Sécurité et l'Institut National de la Statistique (INS) ont signé et remis à la Commission Electorale Indépendante (CEI), un mode opératoire unique pour les opérations d'identification de la population et du recensement électoral. Ce mode opératoire précise à ces différentes phases les rôles respectifs de chacun des acteurs, à savoir : la CEI, la Commission Nationale de Supervision de l'identification (CNSI), l'Office National de l'Identification (ONI), l'INS et Sagem Sécurité.

NIGER

1^{er} avril 2008 - Le Chef de l'Etat a reçu en audience le Ministre béninois de l'Economie et des Finances, M. Soulé Mana LAWANI, porteur d'un message de son Président, S.E. M. Boni YAYI.

16 avril 2008 - Le Chef de l'Etat a reçu en audience les Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD), présents à Niamey dans le cadre des préparatifs des premiers jeux de la CEN-SAD, prévus à Niamey en février 2009.

21 avril 2008 - Le Chef de l'Etat a reçu en audience le Ministre malien des Affaires Etrangères, M. Moctar OUANE, porteur d'un message de son Président, S.E. M. Amadou Toumani TOURE.

28 avril 2008 - Le Chef de l'Etat a reçu en audience le Gouverneur de la BCEAO, M. Philippe-Henry DACOURY-TABLEY, à la suite de sa nomination à la tête de la BCEAO par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA.

29 avril 2008 - Le Chef de l'Etat a reçu en audience le Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), M. Abdoulaye BIO-TCHANE.

2 mai 2008 - Visite de travail au Niger du Premier Ministre libyen, S.E. Dr Al-Baghdadi Ali EL-MAHMOUDI. Au cours de cette visite, une série de conventions ont été signées relatives respectivement au domaine du transport terrestre et au transit, à l'exécution de la route transsaharienne Toma-Bilma-Agadez, au domaine judiciaire en l'occurrence à la question pénale, à la coopération en matière d'administration mutuelle dans le domaine de la douane.

5 mai 2008 - Le Chef de l'Etat a reçu en audience le Représentant Résident de la Banque Mondiale, M. Ousmane DIAGANA. Leur entretien a porté sur les interventions de cette institution au Niger, en particulier dans le cadre du programme d'appui au secteur des transports, du développement des infrastructures locales et du projet de développement des exportations agro-sylvo-pastorales.

6 mai 2008 - Signature de documents cadres de la commission mixte nigéro-espagnole par la Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, M^{me} Aïchatou MINDAOUDOU, et l'Ambassadeur du Royaume d'Espagne au Niger, M^{me} Eléna Madrazo HEGEWICSH.

- Signature d'une convention de financement pour la réalisation de la première phase du

programme Kandadji de régénération de l'écosystème et de mise en valeur de la vallée du Niger par le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Ali Mahamane Lamine ZEINE, et le Vice-Président de la Banque Islamique de Développement (BID), M. Amadou Boubacar CISSE. D'un montant d'environ 25 milliards de francs CFA, ce soutien de la BID s'inscrit dans le cadre général de l'appui pour le renforcement et le développement des infrastructures.

8 mai 2008 - Le Chef de l'Etat a reçu en audience le Vice-Président de la Banque Islamique de Développement (BID), M. Amadou Boubacar CISSE. Leur entretien a porté sur les travaux du barrage de Kandadji et sur l'intervention future de la BID pour soutenir les efforts du Gouvernement nigérien dans le cadre de la lutte contre la vie chère.

10 mai 2008 - Tenue de la réunion de la Commission mixte de coopération Nigéro-espagnole au cours de laquelle une convention a été signée par la Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Niger, M^{me} Aïchatou MINDAOUDOU, et la Secrétaire d'Etat à la Coopération internationale du Royaume d'Espagne, M^{me} Leire PAJIN. Par cette convention, l'Espagne s'engage à mettre à la disposition du Niger un appui de 10 millions d'euros au titre de l'année 2008 dans le but de soutenir les efforts de ce pays dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

- Signature d'un mémorandum sur la sécurité alimentaire par la Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, M^{me} Aïchatou MINDAOUDOU, et la Vice-Présidente du Gouvernement espagnol, S.E. M^{me} Maria Teresa FERNANDEZ DE LA VEGA. Par cet accord, l'Espagne s'engage à apporter son soutien au dispositif national de prévention et de gestion de crises alimentaires. Une somme de 1.300.000 euros sera dégagée par le Gouvernement espagnol pour appuyer la reconstitution du stock national de sécurité et assister les populations.

12 mai 2008 - Le Chef de l'Etat a reçu en audience la Présidente du Libéria, S.E. M^{me} Ellen JOHNSON-SIRLEAF, en visite de travail au Niger dans le cadre de la troisième rencontre des femmes d'Afrique et d'Espagne, la Vice-Présidente du Gouvernement espagnol, M^{me} Maria Teresa FERNANDEZ DE LA VEGA, la Directrice Générale du Fonds des Nations

Unies pour la Femme (UNIFEM), M^{me} Agnès ALBARDI, ainsi que la Présidente du Parlement panafricain, M^{me} Gertrude MONGELLA.

15 mai 2008 - Tenue à Niamey de l'atelier régional de lancement de l'unité de coordination et de gestion de l'information inter-projet sur le thème « Initiative Eau et sécurité alimentaire pour l'Afrique ».

19 mai 2008 - Cérémonie d'ouverture du séminaire inter-ministériel sur la qualité de l'éducation en Afrique, présidée par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, M. Seini OUMAROU.

26 mai 2008 - Ouverture de la deuxième édition du Marché des Energies Renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest (MERSAO) par le Ministre des Mines et de l'Energie, M. Mohamed ABDOULAH. Cette cérémonie entre dans le cadre du partenariat entre le CILSS et l'UEMOA à travers l'accord cadre de coopération, adopté par les hautes autorités de ces institutions, en vue de la mise en œuvre de deux programmes majeurs, en l'occurrence le Programme Régional des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDas) et le Programme Régional Biomasse Energie (PRBE).

29 mai 2008 - Approbation par le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale d'une nouvelle Stratégie d'Assistance au Niger, afin d'aider ce pays à mettre en œuvre sa Stratégie de Développement Accélérée et de Réduction de la Pauvreté (SDARP).

30 mai 2008 - Ouverture par le Président de la République, S.E. M. Mamadou TANDJA, des assises de la première session du Conseil Supérieur de la Magistrature au titre de l'année 2008.

2 juin 2008 - Cérémonie de signature du contrat pétrolier avec la société chinoise China National Oil and Gas Development and Exploitation Corporation (CNODC) relatif au bloc AGADEM, présidée par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de la Décentralisation, M. Albadé ABOUBA, en présence des membres du Gouvernement, de l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Niger, ainsi que du Vice-président de la CNPC International.

- Ouverture des travaux du séminaire du Projet

BCEAO-BEAC sur le renforcement des capacités par le Secrétaire général du Ministère de l'Economie et des Finances, M. Abdou SOUMANA, en présence du Directeur National de la BCEAO pour le Niger, M. Oumarou GAGERE, du Directeur adjoint de la formation de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), M. Alain MBAYA et de plusieurs autres invités.

- Le Chef de l'Etat a reçu en audience le Sous-Secrétaire d'Etat adjoint américain aux Affaires Africaines, M. Todd MOSS. Leur entretien a porté sur la démocratie et les relations bilatérales.

5 juin 2008 - Le Conseiller Spécial du Secrétaire Général de l'ONU, M. Jan EGELAND, a été reçu en audience par le Chef de l'Etat.

11 juin 2008 - Le Chef de l'Etat a reçu en audience le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, M. Saïd DJINNIT. Leurs entretiens ont porté sur les différents défis d'ordre socio-économiques et sécuritaires dont fait face le Niger.

12 juin 2008 - Cérémonie de lancement du Programme d'Appui à la Société Civile (PASOC) par la Ministre de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire.

18 juin 2008 - Signature d'un accord de financement d'un montant de 12 milliards et demi de FCFA relatif au projet d'appui au programme sectoriel des transports (PAPST) et des routes au Niger, entre le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Ali Mahamane Lamine ZEINE et le Représentant Résident de la Banque Mondiale au Niger, M. Ousmane DIAGANA.

19 juin 2008 - Lancement du recensement pour la reprise du fichier électoral national.

23 juin 2008 - Cérémonie d'ouverture de la table ronde des bailleurs de fonds sur le financement du plan quinquennal prioritaire 2008-2011 du programme d'investissement de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN). L'objectif de cette table ronde est la mobilisation de financements nécessaires à la mise en valeur du potentiel du bassin du Fleuve Niger. Le programme d'investissement 2008-2027 comprend quatre plans quinquennaux, dont le montant total est estimé à 3.645,878 milliards de francs CFA.

26 juin 2008 - Signature d'un accord de financement du Projet de Développement des Infrastructures Locales (PDIL) par le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Ali Mahamane Lamine ZEINE, et le Représentant Résident de la Banque Mondiale, M. Ousmane DIAGANA. D'un montant de 13 milliards de FCFA, l'objectif du PDIL est d'accroître durablement l'accès aux infrastructures et services de base des habitants des quartiers précaires des villes.

28 juin 2008 - Lancement des travaux du deuxième pont à Niamey, sur le Fleuve Niger, par le Premier Ministre, M. Seini OUMAROU et l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Niger, S.E. M. Chen GONG LAI. Long de 2.085 mètres, ce pont coûtera 18 milliards de francs CFA entièrement pris en charge par la République Populaire de Chine.

30 juin 2008 - Tenue à Niamey de la première réunion de la Commission Mixte de Concertation (CMC) Etat-donateurs sur la sécurité alimentaire au titre de l'année 2008, présidée par le Premier Ministre, M. Seini OUMAROU.

- Signature du mémorandum, relatif au projet de raffinerie de pétrole prévue dans la région de Zinder, par le Ministre des Mines et de l'Energie, M. Mohamed ABDOULAHY et le représentant de la CNPC International.

REPertoire LEGISLATIF

REPertoire LEGISLATIF

01 COOPERATION INTERNATIONALE, RELATIONS INTERNATIONALES

MALI

Loi n° 08-006 du 8 février 2008, autorisant la ratification de l'accord de prêt, signé à Tunis le 16 novembre 2007, entre le Gouvernement de la République du Mali et le Fonds Africain de Développement (FAD) pour le financement du Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement Economique Régional (PADDER).

Journal officiel de la République du Mali, 29/02/2008, n° 9, p.327.

03 CONDITIONS ECONOMIQUES, RECHERCHE ECONOMIQUE, SYSTEMES ECONOMIQUES

BENIN

Décret n° 2007-397 du 26 août 2007, portant transmission à l'Assemblée Nationale pour autorisation de ratification de l'accord, signé entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement, dans le cadre du quatrième appui au programme de réduction de la pauvreté.

Journal officiel de la République du Bénin, 15/12/2007, n° 24, p.1094.

04 LEGISLATION, CADRE INSTITUTIONNEL

BENIN

Loi n° 2006-04 portant conditions de déplacement des mineurs et répression de la traite des enfants en République du Bénin.

Journal officiel de la République du Bénin, 15/02/2008, n° 4, p.188.

06 EDUCATION

BENIN

Décret n° 2008-023 du 30 janvier 2008, portant ratification de l'avenant à l'accord d'Istisna, signé le 17 avril 2006, entre la République du Bénin et la Banque Islamique de Développement (BID) dans le cadre du financement complémentaire du projet d'extension du campus universitaire d'Abomey-Calavi.

Journal officiel de la République du Bénin, 31/01/2008, n° 2 bis, p.3.

07 AGRICULTURE

BENIN

Décret n° 2006-233 du 18 juin 2006, portant définition du cadre institutionnel de représentation des sociétés importatrices et distributrices d'intrants coton au sein de l'Interprofessionnel de la filière coton.

Journal officiel de la République du Bénin, 01/11/2007, n° 21, p.962.

MALI

Loi n° 07-045 du 7 novembre 2007, portant ratification de l'ordonnance n° 07-030/P-RM du 24 juillet 2007 autorisant la ratification de l'accord de prêt, signé à Shanghai, le 17 mai 2007, entre la République du Mali et le Fonds Africain de Développement (FAD) pour le financement du Projet d'Appui au Développement des Productions Animales dans la zone de Kayes-Sud (PADEPA/KS).

Journal officiel de la République du Mali, 25/012/2008, n° 4, p.125.

MALI

Décret n° 08-053/P-RM du 25 janvier 2008, portant ratification de l'accord de financement de la première phase du Projet d'appui au programme de la Promotion de la Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest, signé entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Association Internationale de Développement (IDA).

Journal officiel de la République du Mali, 22/02/2007, n° 8, p.288.

08 INDUSTRIE

BENIN

Décret n° 2007-292 du 16 juin 2007, portant contrôle du contenu net des préemballages en République du Bénin.

Journal officiel de la République du Bénin, 01/01/2008, n° 1, p.6.

MALI

Décret n° 07-314/P-RM du 10 septembre 2007, autorisant la ratification de l'accord de prêt, signé à Bamako le 28 juillet 2007, entre la République du Mali et la Banque Islamique de Développement (BID) pour le financement du projet de renforcement de la capacité de production d'électricité par l'acquisition de générateurs diesel de 60 MW.

Journal officiel de la République du Mali, 10/12/2007, n° 34, p.1334.

MALI

Décret n° 08-051/P-RM du 25 janvier 2008, portant ratification de l'accord de crédit, signé à New Delhi (Inde), le 13 avril 2007, entre la République du Mali et Export-Import Bank of India (Exim Bank) pour le financement partiel du projet d'interconnexion des réseaux électriques du Mali et de la Côte d'Ivoire.

Journal officiel de la République du Mali, 22/02/2008, n° 8, p.286.

09 COMMERCE

BENIN

Décret n° 2007-461 du 12 octobre 2007, portant transmission à l'Assemblée Nationale du projet de loi portant code des marchés publics et des délégations de service en République du Bénin.

Journal officiel de la République du Bénin, 15/02/2008, n° 4, p.192.

MALI

Arrêté n° 06-0252/MEF-SG du 10 février 2006, fixant le régime fiscal douanier applicable aux marchés relatifs au Projet d'Appui Institutionnel à la mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

Journal officiel de la République du Mali, 31/12/2007, n° 36, p.1416.

10 TRANSPORT

MALI

Décret n° 07-368/P-RM du 26 septembre

2007, portant ratification de l'accord de prêt, signé à Bamako le 28 août 2007, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), pour le financement partiel du projet d'aménagement et de bitumage de la route Bandiagara-Bankass-Koro-frontière du Burkina Faso.

Journal officiel de la République du Mali, 4/01/2008, n° 1, p.3.

11 FINANCES PUBLIQUES, OPERATIONS BANCAIRES, RELATIONS MONETAIRES

BENIN

Décret n° 2007-073 du 22 février 2007, portant transmission à l'Assemblée Nationale, pour autorisation de ratification, de l'accord signé entre la Banque Islamique de Développement et les Etats membres de l'Organisation de la Conférence Islamique et portant création de la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (SFIC).

Journal officiel de la République du Bénin, 1/02/2008, n° 24, p.148.

MALI

Décret n° 08-117/P-RM du 4 mars 2008, portant ratification de l'accord de prêt, signé à Bamako le 28 août 2007, entre la République du Mali et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), pour le financement partiel du projet de microcrédit pour la promotion de l'entreprenariat des femmes et des jeunes du Mali.

Journal officiel de la République du Mali, 4/04/2008, n° 14, p.527.

MALI

Décret n° 08-118/P-RM du 4 mars 2008, portant ratification de l'accord de prêt, signé à Tunis le 16 novembre 2007, entre le Gouvernement de la République du Mali et le Fonds Africain de Développement (FAD), pour le financement du Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement Economique Régional (PADDER).

Journal officiel de la République du Mali, 4/04/2008, n° 14, p.527.

15 BIOLOGIE, ALIMENT, SANTE

BENIN

Loi n° 2007-29 du 28 novembre 2007, portant autorisation de l'accord de crédit 4290-BEN signé à Washington, le 14 mai 2007, entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du deuxième projet multisectoriel de lutte contre le VIH/SIDA en République du Bénin.

Journal officiel de la République du Bénin, 31/12/2007, n° 24 bis, p.3.

16 ENVIRONNEMENT

BENIN

Décret n° 2007-396, du 26 août 2007, portant transmission à l'Assemblée Nationale pour autorisation de ratification de l'accord de prêt signé entre la République du Bénin et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), dans le cadre du financement partiel du projet de protection contre l'érosion côtière de

la ville de Cotonou et de la commune de Sène Kpodji.

Journal officiel de la République du Bénin, 15/12/2007, n° 24, p.1092.

BENIN

Décret n° 2007-325 du 11 juillet 2007, portant transmission à l'Assemblée Nationale du projet de loi portant sur la gestion de l'eau.

Journal officiel de la République du Bénin, 15/12/2007, n° 24, p.1100.

MALI

Décret n° 07-328/P-RM du 18 septembre 2007, portant ratification de l'accord de financement du projet de développement des ressources en eau et de gestion durable des écosystèmes dans le Bassin du Niger, signé à Niamey le 26 juillet 2007, entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Association Internationale de Développement (IDA).

Journal officiel de la République du Mali, 20/12/2007, n° 35, p.1369.

LISTE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DE LA BCEAO

LISTE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DE LA BCEAO

Périodiques

- 1 - Rapport annuel de la BCEAO – de 1956 à 2007 (annuel)
- 2 - Notes d'Information et Statistiques (ex-NIS) – de 1956 à 2004
 - Statistiques monétaires (mensuel)
 - Statistiques économiques (trimestriel)
 - Etudes et recherche (trimestriel)
 - Informations générales (trimestriel)
- 3 - Bulletin mensuel de conjoncture - d'octobre 2005 à mai 2008
- 4 - Bulletin mensuel de statistiques monétaires et financières - de janvier 2005 à mai 2008
- 5 - Note trimestrielle d'information - de mars 2005 à juin 2008
- 6 - Annuaire statistique - 2004, 2005, 2006
- 7 - Annuaire des banques et établissements financiers – de 1967 à 2006
- 8 - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers (annuel)
 - Bilans des banques et établissements financiers – de 1967 à 2003
 - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers – 2004, 2005
- 9 - Recueil des textes légaux et réglementaires – 2003
- 10 - Monographies des Systèmes Financiers Décentralisés – de 1993 à 2005 (annuel)
- 11 - Perspectives économiques des Etats de l'UEMOA (2006, 2007)
- 12 - Revue de la stabilité financière dans l'UEMOA (2006,2008)
- 13 - Revue Economique et Monétaire (juin 2007,décembre 2007)

Ouvrages

- 14 - Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (4 volumes) – Dakar, Edition BCEAO, août 1994
 - Recueil des instructions relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des opérations bancaires
 - Volume I : Cadre réglementaire général
 - Volume II : Documents de synthèse
 - Volume III : Transmission des documents de synthèse
- 15 - Histoire de l'UMOA (3 tomes en français et en anglais) – Paris, Edition Georges Israël, janvier 2000
- 16 - Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) (4 tomes)
 - Plan comptable général des entreprises – Paris, Edition Foucher, décembre 1996
 - Guide d'application – Paris, Edition Foucher, octobre 1997
 - Système minimal de trésorerie – Paris, Edition Foucher, octobre 1997
 - Tableaux de passage – Paris, Edition Foucher, octobre 1997
- 17 - Méthodologie d'Analyse Financière – Dakar, Edition BCEAO, 2004

ACHEVE D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE DE LA BCEAO
Septembre 2008



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int